

Mauritanie

Évaluation à Mi-parcours

**Fenêtre Thématique: Enfance, sécurité
alimentaire et nutrition**

**Titre du Programme: Accélération de la lutte contre la faim
et la malnutrition dans le sud-est
Mauritanien**

Auteur: Dr. Mouna H. Hashem, Consultant

Prologue

Le présent rapport d'évaluation intermédiaire fait partie de l'effort entrepris par le Secrétariat du Fonds pour la réalisation des OMD (F-ODM) dans le cadre de sa stratégie de suivi et d'évaluation en vue de contribuer à l'apprentissage, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des 128 programmes conjoints portant sur les 8 domaines d'activité du Fonds, selon des critères élémentaires d'évaluation, de pertinence, de productivité, d'efficacité et de durabilité.

Ces exercices d'évaluation intermédiaire sont effectués dans un contexte institutionnel riche et varié, au sein duquel les différentes institutions des Nations Unies, des gouvernements partenaires et de la société civile coopèrent pour contribuer à la réalisation d'objectifs de développement prioritaires au niveau local, régional et national. Les évaluations intermédiaires ont ainsi été réalisées conformément aux principes du réseau d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) et du Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG). Le processus d'évaluation prévoyait donc un groupe de référence dans lequel les principaux intéressés étaient représentés. Ceux-ci ont participé à la prise de décision au cours des phases de conception, de mise en œuvre, de diffusion et d'amélioration de l'évaluation intermédiaire.

L'évaluation intermédiaire a pour objectif l'analyse du programme conjoint à mi-parcours, c'est-à-dire environ 18 mois après le début de sa mise en œuvre. Étant donné la durée limitée des délais de mise en œuvre des programmes (3 ans au maximum), les évaluations intermédiaires ont été conçues comme des exercices d'évaluation brefs, dont la portée et le degré d'analyse sont restreints, mais qui sont axés sur l'apprentissage en matière d'amélioration des aspects relatifs à la mise en œuvre des programmes et sur les enseignements qui en découlent. Cet exercice constitue pour sa part une première occasion d'établir un cliché indépendant des avancées et des défis qu'une initiative de ce genre peut générer au niveau des 3 objectifs poursuivis par le F-ODM ; le changement des conditions de vie dans les populations en phase avec les objectifs du Millénaire pour le développement, l'amélioration de la qualité de l'aide selon les dispositions prévues par la Déclaration de Paris et les progrès réalisés dans le cadre de la réforme des Nations Unies résultant de l'initiative « Unis pour l'action ».

Ces processus d'évaluation intermédiaire ont pour résultat direct l'élaboration de plans d'amélioration de chaque programme conjoint, dans lesquels les recommandations du rapport sont converties en actions spécifiques, pour l'amélioration de la mise en œuvre des programmes faisant l'objet d'un suivi spécifique du Secrétariat du Fonds pour la réalisation des OMD.

Bien conscients des efforts individuels et collectifs qui ont permis la réalisation de cette évaluation intermédiaire, nous souhaitons remercier et dédier ce projet à toutes les personnes ayant contribué à sa réussite (membres du groupe de référence, équipes des gouvernements partenaires, équipe du programme conjoint, consultants, bénéficiaires, autorités locales, personnel du Secrétariat, et plus largement, aux divers individus et institutions concernés du secteur public et privé). Encore merci à tous.

L'analyse et les recommandations de ce rapport d'évaluation ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétariat du Fonds pour la réalisation des OMD.

Le Secrétariat du Fonds pour la réalisation des OMD

EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME CONJOINT F-OMD

ACCELERATION DE LA LUTTE CONTRE LA FAIM ET LA MALNUTRITION DANS LE SUD-EST MAURITANIEN

Soumis par
Dr. Mouna H. HASHEM

mars 2012

Titre du programme: Accélération de la Lutte
Contre la Faim et la Malnutrition des Enfants
dans le Sud Est Mauritanien.

Durée du programme/projet : 36 mois
Date début : 2009
Date fin : 2012
Options de gestions fonds : Canalisée

Agent de gestion ou d'administration :
PNUD

Budget total du programme: USD \$7,500.00
Dont:

1. Ressources prévus :
 - FAO : \$ 1.694.880
 - PAM : \$ 2.937.870
 - UNICEF: \$ 2.395.024
 - OMS : \$ 472.226

2. Budget non financé : 0

TABLE DES MATIERES

Acronymes

Résumé

1. INTRODUCTION
 - 1.1 Aperçu General
 - 1.2 Objectifs de l'Evaluation
 - 1.3 La Méthodologie
2. DESCRIPTION DU PROGRAMME CONJOINT
 - 2.1 La Stratégie de Mise en œuvre
 - 2.2 Les Partenaires
 - 2.3 Les Bénéficiaires
3. RESULTATS
 - 3.1 Au Niveau la Conception
 - 3.2 Au Niveau du Processus
 - 3.3 Au Niveau du Résultats
4. CONCLUSION
5. LES ENSEIGNEMENTS
6. RECOMMANDATIONS

ANNEXES

1. Terme de Référence de l'Evaluation
2. Liste des Personnes Consultées
3. Programme de Visite

ACRONYMES

AECI: Agence Espagnole de Coopération Internationale
AME: Allaitement Maternel Exclusif
CCC: Communication pour le Changement de Comportements
CDN: Comité Directeur National
CGP: Comité de Gestion du Programme
CNC: Centre de Nutrition Communautaire
CPAP: Cadre du Plan d'Action du Programme Pays
CRENAM: Centre de Réhabilitation en Ambulatoire pour malnutris modérés
CRENAS: Centre de Réhabilitation en Ambulatoire pour malnutris sévères
CRD: Comité Régional de Développement
CSA: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
ESAM: Enquête sur la Sécurité Alimentaire des Ménages
HEG : Hodh El Gharbi
HEC : Hodh El Chargui
IEC: Information, Education et Communication
IHAB: Initiative Hôpitaux Amis des Bébés
MAED: Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MASEF: Ministère des Affaires Sociales, Enfance et Famille
MDG-F: Millennium Development Goals Fund
MDR: Ministère du Développement Rural
MMF : Magasins Multifonctionnels
MS : Ministère de la Santé
F-OMD: Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement
REACH: Renewing Efforts Against Child Hunger
SAVS : Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité
UNDAF: Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
VCT : Vivres Contre Travail

Résumé

En 2009, le Fonds OMD, sous le patronage du gouvernement espagnol, a fait don au gouvernement mauritanien de 7,5 millions de dollars afin de renforcer ses efforts dans la lutte contre la faim et la malnutrition des enfants. Ceci devait être mené par un programme conjoint (PC) composé d'un partenariat entre le gouvernement mauritanien et l'ONU pour une durée de trois ans (2009-2012). Le but général du PC est de contribuer à l'atteinte de l'OMD1 (cible 2): réduction de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans d'ici 2011. Il s'agit notamment de renforcer les politiques nationales telles que le Cadre Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté de 2006 à 2010, la Politique Nationale de Santé et Action Sociale 2006-2015, la Politique Nationale pour le Développement de la Nutrition 2006-2015, la Stratégie Nationale pour le Nourrisson et le Jeune Enfant et le Protocole National de Gestion de la Malnutrition Aiguë. Le programme doit également être aligné avec le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF).

Le principal objectif de l'évaluation à mi-parcours est de générer les connaissances, d'identifier les méthodes adaptées et d'en tirer des enseignements et recommandations qui mettraient en valeur son application pendant le temps qui reste à sa mise en pratique et à sa contribution au OMD 1 (cible 2).

Méthodologie : L'évaluation a été réalisée de façon accélérée, en s'appuyant sur une analyse systématique et rapide, afin de produire une analyse des conclusions et recommandations dans un délai d'environ trois mois.¹

La méthodologie d'évaluation applique les trois critères d'évaluation suivants pour évaluer la performance du PC: (i) au niveau de la conception; (ii) au niveau du processus; (iii) au niveau des résultats. Chaque critère d'évaluation est constitué d'un ensemble de questions, qui ont servi d'instruments d'évaluation. L'évaluation est qualitative et comprend des données primaires et secondaires.

Stratégie de Mise en œuvre du PC : Le PC est l'application ou la mise en œuvre à une autre échelle de l'approche REACH, une initiative qui appuie le passage à plus grande échelle et la coordination d'un paquet d'interventions. Plus particulièrement, les principaux indicateurs du programme sont les suivants:

- 1) la prévalence de l'insuffisance pondérale sera réduite de 40% à 24% chez les enfants de 6 à 59 mois soit environ 22 000 enfants malnutris de moins à la fin du programme;

¹ Selon le mandat générique de l'évaluation des OMD, le calendrier de la visite de terrain pour une évaluation se situe entre 10-12 jours de travail. Or, cette évaluation s'est vue accorder une période de temps plus courte basée sur l'hypothèse que comme l'évaluatrice était déjà sur place en Mauritanie pour mener l'évaluation d'une autre OMD il faudrait moins de temps. La gestion de l'évaluation dans les F : OMD: le bureau du Secrétariat à New York avait pris la décision.

2) la proportion des ménages en insécurité alimentaire passera de 44% à 36% entre 2009 et 2011 soit environ 10 000 ménages de moins touchés par l'insécurité alimentaire. Ceci se traduit par une réduction de 4 pour cent du taux actuel de l'insuffisance pondérale au niveau national (31%) soit en moyenne 22 000 enfants malnutris de moins en 2011.

Le PC a formulé un paquet d'interventions qui sont été mises en place selon les besoins identifiés sur le terrain et leur mise en œuvre s'est avérée efficace : Elles sont approuvées par consensus/suffrage universel, y compris par les communautés locales.

Les Partenaires : Le PC a des partenaires à deux niveaux. Au niveau national, le programme comprend quatre agences des Nations Unies (UNICEF, PAM, OMS et FAO) et cinq ministères du gouvernement mauritanien (Ministère des Affaires Economiques et du Développement, Ministère de la Santé, Ministère du Développement Rural, Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille, Commissaire à la Sécurité Alimentaire).

Les Bénéficiaires : Les bénéficiaires directs seront 107 000 enfants entre 0 et 59 mois dont 57% vivent dans la région Hodh El Chargui et 316 000 femmes dont 58% vivent dans la région Hodh El Gharbi. Les bénéficiaires indirects couvrent l'ensemble des 120 000 ménages de ces deux régions.

Résultats de l'Evaluation

L'évaluation a constaté que le PC a fait des progrès impressionnants dans sa première phase vers la réalisation de ses résultats. Ceci est dû à la fois à sa conception et à sa mise en œuvre. Par exemple, trois éléments ont contribué à démarquer la conception de ce programme des autres programmes conjoints OMD: F en Mauritanie. D'abord, il avait l'avantage d'être l'équivalent du projet Initiative REACH mais à plus grande échelle. Par conséquent, il a profité de l'information en profondeur des recherches d'Initiative REACH. Deuxièmement, il a continué ensuite à collecter des informations pour la conception de son intervention. Enfin, il a inclus la participation égale des parties prenantes nationales et des bénéficiaires dans les différentes étapes de sa conception. Globalement, le produit final était la conception d'un programme correspondant aux besoins réels du contexte du pays et en cohérence avec les politiques nationales et internationales qu'il vise à soutenir. Pourtant, une limitation dans sa conception est qu'il ne traite pas adéquatement la question de l'approvisionnement limité en eau, qui souligne le problème de la sécurité alimentaire. Au lieu de cela, il ne porte que sur la qualité et la gestion de l'eau.

Le PC a établi un modèle de gestion décentralisé pour faciliter la mise en œuvre de ses interventions. Cela comprenait une approche multisectorielle et la mise en place d'un réseau de groupes allant du niveau central jusqu'au niveau de la communauté, tous impliqués dans la coordination et le suivi. Il a également accompli cette tâche en mettant en place deux comités supplémentaires, qui n'étaient pas dans la conception initiale - le Comité d'Appui de Synergie au niveau de la municipalité et les noyaux au niveau de la communauté. En outre, il a recruté un coordinateur de programme au niveau régional pour assurer le bon fonctionnement du PC dans les deux régions

cibles, tout en maintenant la coordination avec le niveau central. En conséquence, le PC a fait des efforts pour innover dans sa mise en œuvre, tout en s'efforçant de répondre aux besoins du programme au fur et à mesure que de nouveaux besoins se présentaient.

Par contre, l'évaluation a révélé une faiblesse dans la mise en œuvre du PC. Selon sa conception, les interventions consistent en un paquet d'interventions intégrées et complémentaires visant le traitement de la malnutrition et l'insécurité alimentaire. L'idée de base est que lorsque ce paquet complet est mis en œuvre, cela produira les résultats requis et une bonne synergie. Cependant, il n'était pas toujours possible pour le PC de mettre en œuvre le paquet complet d'interventions dans tous les villages, soit à cause du contexte géographique du village, comme par exemple ne pas être un village agricole, ou à cause de capacités suffisantes. Par conséquent, il a fallu morceler le paquet des interventions et fournir à certains villages seulement quelques-unes des interventions. Ce faisant, la synergie des interventions est diminuée ou perdue.

Par ailleurs, en éparpillant l'ensemble des interventions, la composition du Noyau (le comité de gestion communautaire) change aussi. Une ou deux de ces activités dans une communauté n'est pas assez pour former un Noyau. Ils doivent donc se joindre au Noyau d'un village voisin. En conséquence, la synergie créée dans une communauté où toutes les interventions sont disponibles et avec leur propre noyau est également perdue.

Les résultats de l'évaluation ont également établi que le PC est en bonne voie d'atteindre l'effet 1 sur la sécurité alimentaire et le résultat 2 sur la nutrition. Pendant la deuxième phase, cependant, il doit se concentrer sur le résultat 3, le renforcement des capacités de ses partenaires gouvernementaux au niveau central.

Pourtant, en dépit de la performance impressionnante du PC, sa pérennité est menacée par les problèmes climatiques actuels et les faibles capacités techniques et financières du gouvernement pour assurer le maintien des acquis du PC. Par ailleurs, la durée du programme est relativement courte par rapport à la gravité des problèmes et face à la situation générale du pays.

Appropriation

Il y a un fort sentiment d'appropriation du PC par les partenaires nationaux à la suite de leur participation active à sa conception et à sa mise en œuvre. Au niveau national, les décideurs politiques le perçoivent comme un programme rentrant bien dans le cadre de leurs stratégies et politiques nationales.

Au niveau régional il y a un fort sentiment d'appropriation du PC en raison de leur participation en cours et ce dès la conception. Le programme sert également à renforcer leurs capacités dans le traitement de l'insécurité alimentaire, en plus de fournir des solutions immédiates à la malnutrition des enfants.

Les bénéficiaires ont également été des participants au PC et pas seulement des bénéficiaires de ses services. Le Noyau représente ce comité de gestion, qui est

devenu une entité sociale importante pour la mobilisation et la participation communautaires. Ces activités donnent le pouvoir à la communauté de jouer un rôle plus actif dans la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire, mais aussi dans son propre développement.

Pérennité

Selon le document du programme, le PC ne comprend pas de stratégie spécifique pour assurer la pérennité. D'après les conclusions de l'évaluation, trois facteurs affecteront la durabilité du PC:

- 1) Les capacités techniques des partenaires nationaux ;
- 2) les capacités financières des institutions nationales;
- 3) les changements climatiques.

LES ENSEIGNEMENTS

- 1) Deux éléments garantissent que la conception du programme est cohérente et pertinente avec la situation contextuelle du pays et les besoins de ses bénéficiaires; ces éléments incluent: (i) des informations approfondies définissant le problème; (ii) la participation des parties prenantes et des bénéficiaires dans le processus de conception. Par ailleurs, la participation nationale contribue à un sentiment d'appropriation.
- 2) Les programmes qui incluent une approche holistique sont plus rationnels et plus efficaces pour atteindre leurs résultats. Cette approche est démontrée dans les interventions du PC qui sont intégrées, complémentaires et reflètent un processus causal.
- 3) Les Programmes qui sont multidisciplinaires et multisectoriels atteignent une synergie dans leur mise en œuvre en impliquant différentes compétences qui correspondent aux différentes dimensions et différents aspects de la situation.
- 4) Permettre la flexibilité de s'écarter de la conception, en réponse aux enjeux affectant la mise en œuvre, contribue à l'efficacité. L'établissement du Comité d'Appui De Synergie et des Noyaux, par exemple, pour améliorer la coordination et le suivi, le démontre bien.
- 5) Un modèle de gestion décentralisée rend la mise en œuvre plus efficace et plus démocratique, car cela permet aux acteurs concernés à chaque niveau d'y participer. Dans le PC, en raison de l'éloignement des zones cibles du niveau central et de la dispersion des municipalités et des villages dans les districts mêmes, il est nécessaire d'avoir un groupe administratif à chaque niveau pour superviser la coordination et la gestion. Par ailleurs, chaque groupe administratif a le pouvoir de décision, et ceci a pour conséquence de maintenir le programme en contact avec les réalités sur le terrain.

- 6) Le renforcement des capacités de tous les partenaires (acteurs et bénéficiaires) est primordial pour améliorer la mise en œuvre du programme et assurer sa pérennité.
- 7) Le Comité d'Appui de Synergie et le Noyau représentent l'innovation du PC. Le premier reflète la stratégie multisectorielle et multidisciplinaire du programme, tandis que le noyau représente la participation communautaire dans le programme. En incluant ces groupes, le PC s'est éloigné des structures sociales traditionnelles et hiérarchiques et il a habilité des acteurs de la société civile. Ces deux groupes représentent de bons modèles de développement à reproduire dans d'autres projets dans le pays et ailleurs.

RECOMMANDATIONS

Alors que le PC entre dans sa deuxième et dernière phase, l'évaluation propose plusieurs recommandations. Il s'agit notamment de:

- 1) Pour la deuxième phase, le programme doit inclure une composante de renforcement des capacités du gouvernement central. L'objectif de cette composante est: (i) d'améliorer la coordination et le suivi du PC entre le niveau central et le niveau régional, (ii) de permettre au gouvernement de pérenniser les acquis du PC et de les reproduire dans d'autres districts et d'autres municipalités, (iii) d'aider le gouvernement à avoir les capacités techniques de mettre en œuvre ses politiques nationales sur la nutrition et la sécurité alimentaire.
- 2) Le PC devrait également inclure une composante concernant l'approvisionnement en eau telle que le forage de puits. Sans un meilleur accès à l'eau, les prestations que reçoivent les bénéficiaires du PC ne seront que temporaires si la sécheresse persiste. Le PC doit donc aider les bénéficiaires eux-mêmes à se protéger durant les périodes de sécheresse en trouvant des ressources innovantes pour assurer l'approvisionnement en l'eau potable et il doit les aider à diminuer leur dépendance à l'eau de pluie pour l'agriculture. Comme cela serait toute une entreprise pour le PC, en particulier dans le temps qui reste, une stratégie consisterait à collaborer avec d'autres organisations et / ou des donateurs internationaux qui travaillent déjà sur des projets sur l'eau dans le pays, y compris le programme conjoint sur l'Environnement.
- 3) Le programme devrait augmenter ses interventions. Les bénéficiaires, en particulier dans un des noyaux, ont fait une demande pour plus d'éducation sanitaire et nutritionnelle, des informations sur la lutte antiparasitaire, la mobilisation communautaire et le renforcement des capacités institutionnelles comme la gestion du travail pour le volet alimentaire.
- 4) Comme ses régions sont pastorales, le PC devrait inclure des approches innovatrices pour augmenter la production de bétail et son commerce.

5. Le noyau représente un bon modèle de développement communautaire, de mobilisation et de participation. Le PC devrait plaider auprès de ses partenaires nationaux pour faire du noyau une institution communautaire permanente afin que tous les organismes de développement l'intègrent et y participent. Le programme devrait en outre plaider pour établir les noyaux dans d'autres régions ou communes.
6. Si dans le futur le programme inclut d'autres communautés, il devrait envisager celles qui ont déjà d'autres programmes F-OMD, afin qu'il y ait synergie.
7. Les rapports de suivi devraient être simplifiés. Cela reflète qu'il y a un besoin de formation pour améliorer les capacités dans le suivi. Au moment de l'évaluation, il y avait quatre programmes conjoints F: OMD en Mauritanie. Il serait très utile pour tous les programmes conjoints de considérer la standardisation du format de leurs rapports de suivi. L'évaluatrice a examiné le format des rapports de suivi du projet Environnement et elle le recommande comme un bon modèle à suivre.
8. L'évaluatrice, cependant, recommande fortement que le programme soit étendu avec des fonds supplémentaires pour les raisons suivantes:
 - (i) Le programme a été le premier du genre dans le pays à inclure à la fois des partenaires conjoints nationaux (gouvernement, ONG, société civile) et des partenaires de l'ONU, et à le faire avec succès. Pourtant, la durée de trois ans du PC est courte par rapport à la situation qui est grave. En outre, il faut plus de temps pour mettre en œuvre les activités restantes, telles que celles incluses dans les recommandations.
 - (ii) Le pays est confronté à une crise humanitaire, le programme est vital pour de nombreuses communautés vulnérables, qui peuvent être d'autant plus négligées dans une crise humanitaire.
 - (iii) Vu que le pays est confronté à une situation d'urgence, le F-OMD devrait fournir un soutien important au gouvernement pendant cette période de crise.

1. INTRODUCTION

1.1 Aperçu Général

L'insécurité alimentaire est une préoccupation majeure en Mauritanie. Les dernières enquêtes font état d'un taux de 29% des ménages concernés par l'insécurité alimentaire, dont 19% de manière modérée et 10% de manière sévère (Enquête Sécurité Alimentaire des Ménages 2008, Figure 1). Le nombre de ménages touchés de manière modérée a largement augmenté entre 2007 et 2008, et dépasse 126 000 personnes. Si cette tendance se maintient, l'objectif de l'OMD 1 sera gravement compromis, particulièrement dans le contexte national et international de la hausse des prix alimentaires et de la crise financière.

En 2009, le Fonds OMD, sous le patronage du gouvernement espagnol, a fait don au gouvernement mauritanien de 7,5 millions de dollars afin de renforcer ses efforts dans la lutte contre la faim et la malnutrition des enfants. Ceci devait être mené par un programme conjoint (PC) composé d'un partenariat entre le gouvernement mauritanien et l'ONU pour une durée de trois ans (2009-2012). Le but général du PC est de contribuer à l'atteinte de l'OMD1 (cible 2): réduction de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans d'ici 2011. Il s'agit notamment de renforcer les politiques nationales telles que le Cadre Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté de 2006 à 2010, la Politique Nationale de Santé et Action Sociale 2006-2015, la Politique Nationale pour le Développement de la Nutrition 2006-2015, la Stratégie Nationale pour le Nourrisson et le Jeune Enfant et le Protocole National de Gestion de la Malnutrition Aiguë). Dans ces documents, au cœur des préoccupations est la situation de l'enfant et ceci reflète bien la forte adhérence du pays et de ses partenaires dans le mouvement pour la sécurité alimentaire, la nutrition, la survie et le développement de l'enfant.

Le programme doit également être aligné avec le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) principalement les deux axes suivants:

(a) l'axe 2 pour la sécurité alimentaire « D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire », effet programme III « La sécurité alimentaire est assurée pour les populations vulnérables » ;

(b) l'axe 3 pour la nutrition « D'ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base » , effet programme II « Les femmes, les jeunes et les enfants, particulièrement ceux vivant en milieux rural et périurbain, bénéficient d'un accès meilleur à des services de santé et de nutrition de qualité.»²

² MDG Achievement Fund. Accélération de la Lutte Contre la Faim et la Malnutrition des Enfants dans le Sud Est Mauritanien. Document signé, p. 8.

Depuis que le programme conjoint a achevé sa deuxième année, le secrétariat de F-OMD complète son devoir d'évaluation de mi-parcours, comme prescrit par la «Monitoring and Evaluation Strategy and the Implementation Guidelines of the MDG-F Supported Joint Programme.» Une évaluation accélérée a été réalisée par un consultant international d'évaluation, qui comprenait une mission de terrain en Mauritanie à la mi-novembre.

1.2 Les Objectifs d'Evaluation

Le principal objectif de l'évaluation mi-parcours est de générer des connaissances, d'identifier des méthodes adaptées et d'en tirer des enseignements et recommandations qui mettraient en valeur son application pendant le temps restant de sa mise en pratique et de sa contribution au OMD 1 (cible 2).

Plus précisément, les objectifs d'évaluation comprennent:

1. L'évaluation de la conception du programme, y compris ses cohérences internes et externes avec la stratégie nationale de développement, l'UNDAF et les OMD, et le degré d'appropriation nationale telle que définie par la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra ;
2. la compréhension de comment opère le PC, l'efficacité de son modèle de gestion dans la planification, la coordination, la gestion et l'exécution des ressources allouées pour sa mise en œuvre. L'analyse de cette information mettrait en évidence les facteurs de son succès et les limites entre agences dans le cadre de One UN ;
3. l'identification des degrés d'efficacité du programme et de contribution aux objectifs de l'OMD 1 (cible 2) au niveau national et local.

1.3 La Méthodologie

L'évaluation a été réalisée de façon accélérée, en s'appuyant sur une analyse systématique et rapide, afin de produire une analyse des conclusions et recommandations dans un délai d'environ trois mois.³ La méthodologie d'évaluation applique les trois critères d'évaluation suivants pour évaluer la performance du PC:⁴

- (i) au niveau de la conception, qui évalue la pertinence et la cohérence du projet;
- (ii) au niveau du processus, qui se concentre sur l'efficacité ;

³ MDG Achievement Fund. Termes de Référence Génériques Pour l'Évaluation à Mi-parcours des Programmes Conjoints dans le Domaine de l'Enfance, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition.

⁴ Ibid. Pages 3-6

- (iii) au niveau des résultats, qui comprend l'évaluation des résultats et la durabilité.

Chaque critère d'évaluation est constitué d'un ensemble de questions, qui ont servi d'instrument d'évaluation. L'unité d'analyse est le PC, ce qui implique l'évaluation de la performance du programme dans son ensemble et comment ses activités contribuent aux résultats du PC et aux produits, et pas les activités de chaque agence de l'ONU séparément. En outre, l'évaluation est qualitative et comprend des données primaires et secondaires.

La première phase de l'évaluation comprenait un examen des données secondaires. Cette analyse comportait le document du programme, les rapports de suivi, les procès-verbaux du PC, des études du programme, des plans de travail, des rapports d'examen interne et des documents gouvernementaux.

La deuxième phase comprenait la collecte de données primaires, qui a eu lieu pendant la mission du consultant en Mauritanie à la mi-novembre.⁵ Les données primaires ont été collectées au moyen d'entrevues, de discussions de groupe et de l'observation des interventions du PC. La mission sur le terrain a commencé à Nouakchott où l'évaluatrice a fait un briefing au Comité Directeur National (CDN) et au Comité de Gestion du Programme (CGP), puis a mené des entrevues avec le Coordonnatrice Résident des Nations Unies, les membres du CDN, le CGP, les ONG participantes et des consultants du programme.⁶ Elle a ensuite visité la zone cible de Hodh El Gharbi et a eu des entretiens avec des représentants du Comité Régionale de Pilotage (CRP), le Coordinateur du Programme Conjoint, les délégués gouvernementaux partenaires, les ONG partenaires et le Wali d'Aioun.⁷ L'évaluatrice a ensuite visité un échantillon de 6 villages et de communautés faisant partie du programme et a vu les interventions du programme, a interrogé les relais communautaires et a eu des discussions de groupe avec les noyaux (comités de gestion communautaire) et les bénéficiaires.

L'évaluation a été réalisée avec une approche participative en encourageant tous les partenaires du projet à prendre un rôle actif dans le partage de leurs expériences et de leurs points de vue sur les réalisations du PC, les contraintes et les recommandations.⁸

A la fin de la mission de terrain, le 2 décembre 2011, l'évaluatrice a eu un débriefing et a présenté les conclusions préliminaires de l'évaluation.

⁵ L'évaluatrice a été en Mauritanie du 13 novembre to 2 décembre pour l'évaluation de deux OMD: F programmes conjoints. Durant cette période, la durée réelle de collecte de données pour ce programme ne fut que de cinq jours.

⁶ L'évaluatrice a eu une séance séparée avec le Coordonnatrice Résident des Nations Unies.

⁷ La seconde zone cible, le Hodh El-Chargui, n'a pas été visitée pour des raisons de sécurité, et aussi parce qu'il faut un temps considérable pour se rendre à cette destination. Toutefois, l'évaluatrice a interrogé le président du Comité de Pilotage du Hodh El-Chargui et deux ONG qui y travaillent.

⁸ Un débriefing séparé a été donné au Coordonnatrice Résident le 30 novembre 2011, car il était en déplacement le jour du débriefing.

1.3.1 Validation de l'information

L'évaluation a été réalisée en conformité avec les principes éthiques et les normes établies par le Groupe d'Evaluation des Nations Unies (GNUE), comme indiqué dans le mandat.⁹ L'évaluatrice a validé les informations par recoupement des données avec diverses sources telles que les exécutants des programmes, les partenaires, les données secondaires et les acteurs nationaux.

1.3.2 Limitations

Selon le mandat générique de l'évaluation des OMD, le calendrier de la visite de terrain pour une évaluation se situe entre 10-12 jours de travail.¹⁰ Or, cette évaluation s'est vue accorder une période de temps plus courte basée sur l'hypothèse que, parce que l'évaluatrice était déjà sur place en Mauritanie pour mener une autre évaluation OMD, il faudrait moins de temps.¹¹ Cependant cette hypothèse s'est révélée erronée et ceci a compromis le temps nécessaire pour la collecte des données. Par exemple, l'évaluatrice devait se rendre à Hodh El Gharbi pour avoir un entretien avec les intervenants régionaux et des bénéficiaires et pour visiter les sites d'intervention du PC. Ceci a nécessité un voyage de 900 km de Nouakchott à Aioun par voie terrestre.¹² Par ailleurs les voyages pour visiter les sites faisant partie du programme en partant d'Aioun variaient de 100 à 400 km. En conséquence, un temps important a été perdu à cause de ces longs trajets et le nombre réel de jours restant pour l'évaluation était de cinq jours.¹³

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME CONJOINT

21. La Stratégie de Mise en œuvre

Le PC est l'application ou la mise en œuvre à l'échelle partielle de l'approche REACH (Renewing Efforts Against Child Hunger), une initiative qui appui le passage à l'échelle et coordonne d'un paquet d'interventions. , pour mettre un terme à la faim des enfants, et financé par le fonds espagnol du Millénaire pour le Développement.¹⁴

L'objectif global du programme est d'inverser la tendance actuelle à la hausse du taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de cinq dans les deux régions du sud-est de la Mauritanie. Cela inclut de mettre en place un ensemble

⁹ www.uneval.org/papersandpubs/documentdetail.jsp

¹⁰ MDG Achievement Fund. Implementation Guidelines for MDG Achievement Fund. Juin 2009.

¹¹ La gestion de l'évaluation dans les F : OMD: le bureau du Secrétariat à New York avait pris la décision.

¹² Il n'y a pas de vols vers ces destinations.

¹³ Ces enjeux n'ont pas été pris en considération.

¹⁴ L'initiative a été menée comme projet pilote au Laos et en Mauritanie.

d'interventions pour la prévention et le traitement de la malnutrition, ciblant 107 000 enfants de moins de cinq ans et 316 000 femmes âgées de 15 à 49 ans.¹⁵ Plus particulièrement, les principaux indicateurs spécifiques sont les suivants:

1) la prévalence de l'insuffisance pondérale sera réduite de 40% à 24% chez les enfants de 6 à 59 mois soit environ 22 000 enfants malnutris de moins à la fin du programme;

2) la proportion des ménages en insécurité alimentaire passera de 44% à 36% entre 2009 et 2011 soit environ 10 000 ménages de moins touchés par l'insécurité alimentaire. Ceci se traduit par une réduction de 4 pour cent du taux actuel de l'insuffisance pondérale au niveau national (31%) soit en moyenne 22 000 enfants malnutris de moins en 2011.

Suite à l'analyse de situation et des capacités fait dans le cadre de l'initiative REACH, le PC a été conçu, tenant compte des éléments importants: analyse de situation et ciblage des bénéficiaires, plan de suivi et évaluation, cadre institutionnel.

Le PC a formulé un ensemble d'interventions qui étaient basées sur les interventions précédentes qui avait déjà été mises en œuvre sur le terrain. Ces interventions ont été mises en place selon les besoins identifiés sur le terrain et leur mise en œuvre s'est avérée efficace. Le paquet de mesures comprend un ensemble intégré et complémentaire d'interventions durables pour l'amélioration de la sécurité alimentaire, le changement de comportement nutritionnel, et le renforcement de la gestion de la malnutrition. Ces interventions sont dirigées dans le but d'améliorer la production et l'accès aux aliments riches en micronutriments, d'augmenter l'apport de micronutriments pour améliorer les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et prendre soin de la malnutrition aiguë (Tableau 1). Les interventions sont approuvées par consensus/suffrage universel, y compris les communautés locales.¹⁶

Tableau 1

Cinq domaines	Neuf interventions
Améliorer l'hygiène et le contrôle des parasites	➤ Traitement de l'eau au niveau des ménages. ➤ Lavage des mains avec du savon. ➤ Déparasitage, vermifuge
Augmenter la disponibilité et l'accessibilité aux aliments	➤ Production agricole et animale à petite échelle. ➤ Supplémentations alimentaires
Augmenter l'apport en micronutriments	➤ Supplémentations en micronutriments
Améliorer les pratiques alimentaires du nourrisson et du jeune enfant	➤ Allaitement maternel exclusif ➤ Alimentation complémentaire
Traiter la malnutrition aiguë	➤ Alimentation thérapeutique

¹⁵ MDG Achievement FUND. Accélération de la Lutte Contre la Faim et la Malnutrition des Enfants dans le Sud Est Mauritanien. Document Signé. 2009

¹⁶ Ibid, p. 8

Durant ses trois années le PC attend des résultats comprenant trois effets principaux qui sont alignés sur les effets de l'UNDAF 2009-2010. Chaque effet a des produits spécifiques :

Effet 1 : La sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables est améliorée par l'accroissement de la disponibilité et l'accès aux produits alimentaires et le renforcement des capacités économiques des ménages en particulier en milieu rural pauvre.

- (i) La disponibilité et l'accessibilité des produits alimentaires aux populations sont améliorées et il y a renforcement des capacités économiques des ménages en particulier en milieu rural pauvre.
- (ii) Les circuits de production, de commercialisation et de stockage des produits alimentaires sont améliorés.
- (iii) Les capacités économiques des ménages ruraux sont améliorées.
- (iv) Les capacités productives agricoles et d'élevage sont améliorées, surtout chez les femmes chefs de foyer et sur les sites bénéficiaires du programme de récupération nutritionnelle.

Effet 2: Les mères d'enfants de moins de cinq ans adoptent des comportements adéquats en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et la prise en charge de la malnutrition aiguë chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes est assurée de façon continue.

- (i) Des comportements adéquats en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont promus chez les individus, les familles et les communautés à travers les Centres de Nutrition Communautaire (CNC).
- (ii) Des comportements adéquats en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont promus chez les individus, les familles et les communautés à travers le système de santé et les ONG.
- (iii) Renforcement des capacités des prestataires des structures sanitaires et des réseaux communautaires par la formation, l'équipement en outils de communication pour le changement de comportements.
- (iv) Des comportements adéquats en matière d'alimentation du nourrisson et de jeune enfant sont promus chez les individus, les familles et les communautés à travers la promotion de l'IHAB.
- (v) Intégration de la promotion de l'allaitement maternel dans les semaines de santé de l'enfant incluant la supplémentation en vitamine A.
- (vi) Amélioration des méthodes de traitement de l'eau et d'hygiène en général.

Effet 3: Les capacités des acteurs du gouvernement et des partenaires sont renforcées pour la coordination et le suivi de la mise en œuvre des politiques en matière de nutrition et de sécurité alimentaire.

- (i) Les mécanismes régionaux et nationaux de coordination des activités de nutrition et de sécurité alimentaire sont renforcés.
- (ii) La surveillance nutritionnelle est opérationnelle.
- (iii) La surveillance alimentaire et de sécurité alimentaire est opérationnelle.
- (iv) La coordination de la mise en œuvre et le suivi des différents volets du programme y compris sur le plan de communication externe, la documentation

et le plaidoyer.

Il y a trois risques identifiés qui ont le potentiel d'entraver la réalisation du programme, en particulier:

- la résistance au changement, l'enclavement des régions cibles du programme ;
- les aléas climatiques ;
- la difficulté de créer des synergies et d'organiser la coordination interdisciplinaire et intersectorielle.

2.1 Les Partenaires

Le programme conjoint a des partenaires à deux niveaux. Au niveau national, le programme comprend quatre agences des Nations Unis (UNICEF, PAM, OMS et FAO) et cinq ministères du gouvernement mauritanien (Ministre des Affaires Economiques et du Développement, Ministre de la Santé, Ministre du Développement Rural, Ministre des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille, Commissaire à la Sécurité Alimentaire. Tableau 2).

Tableau 2

Pour le système des UN	Pour les partenaires mauritaniens
PNUD, Coordinatrice en Résidence	Ministre des Affaires Economiques et du Développement
UNICEF	Ministre de la Santé
FAO	Ministre du Développement Rural
OMS	Ministre de l'Enfance et de la Famille
PAM	Commissaire à la Sécurité Alimentaire

Au niveau des régions, le programme inclut les Comités de Pilotage des deux régions dont la responsabilité est la coordination, la planification et le suivi global du programme en assurant la coopération des secteurs impliqués.

Par ailleurs, deux ministères et leurs services régionaux sont impliqués dans la mise en œuvre des interventions sur la nutrition. Le Ministère de la Santé développe les interventions du programme (aspects sanitaires et soins/guérison, surveillance nutritionnelle) à travers la Direction des Services de Santé de Base (Service Nutrition). Le Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille travaille au niveau central et régional pour mettre en place la composante de nutrition communautaire du projet Santé et Nutrition.

Au sujet de la sécurité alimentaire, le Ministère de Développement Rural est chargé de la mise en œuvre d'activités d'enseignement de base en agriculture, de la mise à disposition de semences sélectionnées, ainsi que des activités d'élevage. De son côté,

le Commissariat à la Sécurité Alimentaire assure la distribution de vivres, le suivi de la situation de sécurité alimentaire, la mise en œuvre de petits projets portant sur la sécurité alimentaire et le suivi de la prise en charge de la malnutrition modérée.

Du côté des Nations Unies, chaque agence apporte une aide technique en fonction de sa spécialité. L'UNICEF a la responsabilité de fournir une assistance en nutrition. La coordination technique du programme au niveau des zones d'intervention est assurée par l'UNICEF. L'UNICEF coordonne aussi le plan de communication externe, documentation et plaidoyer du programme conjoint. L'UNICEF supervise le volet communautaire et la surveillance nutritionnelle, tout particulièrement l'enquête nutritionnelle et le système d'information.

L'OMS est responsable du suivi et de la formation du personnel soignant sur l'IHAB. Il a aussi en charge de la promotion de l'hygiène, du traitement de l'eau dans les foyers et du contrôle de la qualité de l'eau..

Le PAM a la responsabilité du suivi de la réalisation des aspects de sécurité alimentaire, notamment la disponibilité et l'accès aux produits alimentaires. Le PAM soutient la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée et de ses aspects communautaires. Le PAM supervise l'organisation des Enquête sur la Sécurité Alimentaire des Ménages (ESAM).

La FAO est responsable des aspects portant sur l'amélioration de la production agricole et l'autonomie économique des ménages. Elle mettra en place des fonds pour l'approvisionnement et la commercialisation de produits agricoles et d'élevage.

Les ONG internationales et locales, les associations nationales, régionales et locales, les associations de jeunes et groupements féminins basés dans les régions ciblées sont incluses dans la mise en œuvre des interventions.

2.2 Les Bénéficiaires

En se basant sur une analyse de situation le PC a choisi ses régions cibles. En sélectionnant les bénéficiaires, le programme a utilisé deux méthodes de ciblage: (1) cibler tous les enfants de moins de 5 ans; (2) cibler les ménages les plus pauvres, les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire chronique.

Le programme cible deux régions du Sud Est (Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi) où les populations sont les plus vulnérables. Environ 20% de la population totale et 25% des enfants mauritaniens avec insuffisance pondérale vivent dans ces 2 régions. Ces populations sont victimes des dysfonctionnements locaux notamment par l'influence des marchés frontaliers et de leurs aléas.

Ces deux régions sont éloignées de la capitale avec une grande dispersion de leur population estimée à 600,000 habitants (20% de la population totale). Leurs dépenses alimentaires représentent entre 53% et 67% des dépenses totales des ménages. Les principales activités économiques sont l'élevage, le petit commerce, le transfert d'argent venant de l'émigration au Mali et en Côte d'Ivoire et dans une moindre

mesure l'agriculture (sorgho, mil, niébé et dattes). Les marchés du sud-est sont caractérisés par des dysfonctionnements importants plus accentués que dans d'autres régions et par une forte influence des marchés frontaliers.

Le programme cible les populations les plus vulnérables dans ces deux régions et ambitionne de leur offrir un paquet d'interventions de prévention et de traitement intégrant l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les bénéficiaires directs seront 107 000 enfants entre 0 et 59 mois dont 57% vivent dans la région Hodh El Chargui et 316 000 femmes dont 58% vivent dans la région Hodh El Gharbi. Les bénéficiaires indirects couvrent l'ensemble des 120 000 ménages de ces deux régions.

Le ciblage des sites villageois et des ménages pour ce programme est fait pour la première fois en Mauritanie en utilisant les bases de données existantes comme celles disponibles pour la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée et sévère. L'affinement du ciblage des bénéficiaires de l'ensemble du paquet d'interventions prendra en compte les questions d'équité et le besoin de protection des plus pauvres parmi les pauvres.

Ces choix ont été validés par les partenaires gouvernementaux de mise en œuvre du programme conjoint.

3. RESULTATS

En employant les questions de critères d'évaluation comme l'instrument d'évaluation l'on fait en sorte que toutes les questions pertinentes énoncées dans les termes de référence de l'évaluation (TOR) sont abordées. Les résultats sont regroupés sous chaque critère: au niveau de la conception, au niveau du processus, et au niveau des résultats.

3.1 Au Niveau de la Conception

Le PC a été conçu avec l'objectif global d'inverser la prévalence de la malnutrition des enfants de moins de cinq ans. Par ailleurs, il s'agissait de réaliser à plus grande échelle les projets pilotes de l'initiative REACH et d'intégrer ses conclusions et ses enseignements. En complément de cette information, une analyse de la situation a été menée, qui a révélé des attributs supplémentaires de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire en Mauritanie; notamment:

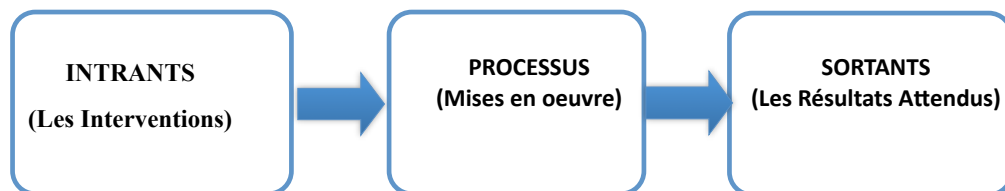
- (i) la gravité de l'insécurité alimentaire et des enfants en insuffisance pondérale est plus répandue dans deux régions du sud est (Hodh El Gharbi et Hodh El Chargui). 20% de la population totale et 25% des enfants mauritaniens en insuffisance pondérale vivent dans ces deux régions; ces régions sont également l'objet de peu d'interventions de sécurité alimentaire;

- (ii) les politiques existantes liées à la sécurité nutritionnelle et alimentaire sont mal mises en œuvre et mal coordonnées;
- (iii) il y a un faible niveau de services opérationnels pour le soutien préventif et curatif de la malnutrition;
- (iv) il y a le besoin d'une approche multisectorielle qui comprendrait un vaste ensemble d'interventions ciblant les mêmes groupes;
- (v) la nécessité d'avoir une collaboration et des complémentarités entre les organismes publics et les agences de l'ONU d'une part, et d'autre part entre les différentes agences des Nations Unies, pour maximiser l'impact dans la zone cible.¹⁷

Grace à cette connaissance en profondeur, les agences de l'ONU et leurs partenaires nationaux ont pu assurer la pertinence de la conception du PC par rapport à la situation nationale et définir les résultats espérés qui contribuent directement à la politique et aux mesures nationales, notamment le Cadre stratégique pour la réduction de la pauvreté de 2006-2010, le Plan National de santé et d'action sociale de 2006-2015, la Stratégie nationale d'alimentation des nourrissons et jeunes enfants et le Protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë; ainsi que l'UNDAF et OMD 1 (cible 2). Par ailleurs, la conception a été développée dans une approche participative avec l'inclusion de différents partenaires nationaux à différents stades de la conception. Par exemple, les agences de l'ONU et les partenaires du gouvernement ont formulé la conception initiale.¹⁸ Le Comité de gestion du programme (CGP) a ensuite rencontré à Aioun le gouvernement régional pour sélectionner les ONG et pour définir les critères de sélection des sites cibles et des bénéficiaires. La phase finale de la conception prévoyait la participation des ONG et l'avis des bénéficiaires dans le choix des activités spécifiques à mettre en œuvre dans chaque intervention.

La conception du PC illustre un modèle d'intrant - sortant (Diagramme1). Les intrants du PC comprennent l'ensemble des interventions, qui sont traités par une méthode spécifique de mise en œuvre pour atteindre les résultats attendus / sorties.

Diagramme 1



¹⁷ Ibid. p. 6-8, 11.

¹⁸ La Note Conceptuelle a été faite par les agences de l'ONU.

Par exemple, les intrants du PC se composent d'un ensemble de cinq interventions complémentaires et intégrées (Tableau 2), qui sont définies comme deux types – A & B. Type (A) visant à traiter la malnutrition de tous les enfants de moins de 5 ans et leurs mères dans les deux zones cibles au moyen de l'amélioration de l'hygiène, de déparasitage, et en augmentant l'apport de micronutriments, l'amélioration des pratiques d'alimentation des nourrissons et jeunes enfants et le traitement de la malnutrition aiguë sévère. Type (B) visant à la sécurité alimentaire. Cela inclut l'amélioration des capacités des bénéficiaires dans la petite agriculture et l'élevage et la supplémentation alimentaire. Les bénéficiaires sont les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire chronique (en particulier les femmes chefs de foyer). Le PC a élaboré des critères pour cibler le dernier groupe.¹⁹ Les deux types sont interdépendants, constitué d'une approche multidisciplinaire composée de la santé, la sécurité alimentaire, la nutrition, eau / hygiène et de formation. La stratégie dans la conception de cet ensemble est d'avoir une approche holistique, à assurer une synergie, qui ne peut être atteint que si les interventions sont mises en œuvre de manière coordonnée.

Tableau 1

Cinq domaines	Neuf interventions
Améliorer l'hygiène et le contrôle des parasites (A)	➤ Traitement de l'eau au niveau des ménages. ➤ Lavage des mains avec du savon. ➤ Déparasitage, vermifuge
Augmenter la disponibilité et l'accessibilité aux aliments (B)	➤ Production agricole et animale à petite échelle. ➤ Supplémentations alimentaires
Augmenter l'apport en micronutriments (B)	➤ Supplémentations en micronutriments
Améliorer les pratiques alimentaires du nourrisson et du jeune enfant (A)	➤ Allaitement maternel exclusif ➤ Alimentation complémentaire
Traiter la malnutrition aiguë (A)	➤ Alimentation thérapeutique

La conception du PC démontre aussi la complémentarité dans le traitement de la malnutrition, ce qui comprend des mesures curatives et préventives, c'est à dire, en commençant par identifier les enfants de 5 ans et souffrant de malnutrition, en traitant ces enfants, en formant les mères de ces enfants sur les mesures préventives, et en renforçant les capacités communautaires de sécurité alimentaire.

3.1.1 Défis

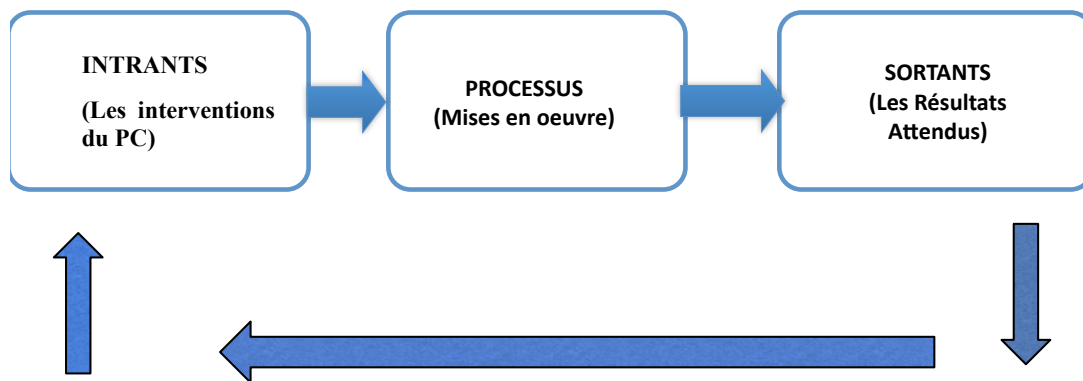
Un défaut dans la conception du PC, qui devient aussi plus évident dans sa phase de réalisation, est qu'il n'y a aucun lien inverse ou « de retour » entre intrant - sortie et

¹⁹ Les deux activités incluent la sensibilisation à l'hygiène et les bonnes pratiques nutritionnelles.

sortie - intrant (Diagramme 2). Ce lien manquant représente un mécanisme de pérennité qui permettrait au flux continu des interventions d'être renforcé et élargi.

Selon le document du programme, la conception n'inclut pas une stratégie de pérennité spécifique mais suppose plutôt que la pérennité sera assurée par le renforcement des capacités des acteurs nationaux pendant leur participation à la mise en œuvre du PC.

Diagramme 2



Toutefois, cette hypothèse doit être considérée dans le contexte suivant: la conception comprend trois risques qui peuvent affecter les réalisations du PC, il s'agit notamment de:

1. la résistance au changement, l'enclavement des régions cibles du programme ;
2. la difficulté de créer des synergies et d'organiser la coordination interdisciplinaire et intersectorielle ;
3. les aléas climatiques.

Ce que la conception ne comporte pas ce sont les risques qui peuvent aussi menacer la pérennité, tels que:

- Une partie importante de l'ensemble des interventions comprend l'apport matériel de compléments alimentaires, de micronutriments et d'autres fournitures. Ces interventions sont coûteuses et obligeraient le gouvernement mauritanien à les financer après l'achèvement du PC. Mais en raison de la faible capacité financière du gouvernement, il se peut qu'il ne soit pas en mesure de le faire.
- L'approvisionnement en eau est un facteur déterminant de la sécurité alimentaire, que le PC a identifié comme un risque en relation aux aléas climatiques du pays, cependant, le PC ne comprend pas le forage de puits pour

sauvegarder ses interventions, mais plutôt, il inclut uniquement de tester la qualité de l'eau et la gestion de l'eau.

- La conception du PC n'inclut pas d'activités de renforcement des capacités institutionnelles des partenaires nationaux au niveau politique, ce qui a été identifié dans l'analyse de situation comme la raison pour laquelle les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont mal appliquées.

En prenant en compte ces questions, le programme aurait dû inclure des stratégies de pérennité plus spécifiques. Néanmoins, les démarches de l'initiative REACH dans le pays, ont contribué à des progrès institutionnels notables, en 2010 un décret de création du Conseil National de Développement de la nutrition a été adopté au sein de la primature et des comités régionaux de coordination dans les régions. Un comité technique permanent de la nutrition est rendu fonctionnel et est présidé par le Ministère de la Santé et le Ministère d'Affaires Economique et de Développement.

3.2 Au Niveau du Processus

Le lancement officiel du PC était en août 2009, pourtant la plus grande partie de la première année a été utilisée pour la mise en place de la structure multisectorielle et multidisciplinaire de l'organisation.²⁰ Cela comprenait l'établissement de mécanismes de coordination et de suivi qui sont un préalable à la mise en œuvre efficace de l'ensemble des interventions. Par exemple, la mise en œuvre de l'ensemble des interventions doit être coordonnée afin d'atteindre la synergie nécessaire et elle doit être surveillée en particulier dans les régions éloignées. Comme cela était une expérience nouvelle, cela a pris du temps et a été aggravé par les faibles capacités institutionnelles des partenaires nationaux.²¹ Pourtant, depuis lors, le PC peaufine sa gestion décentralisée avec tous les partenaires qui travaillent et collaborent dans le cadre du programme conjoint. Une autre composante important était de mettre en place le système de surveillance de PC. Ceci a nécessité les données de base. Donc, avant le lancement des activités, le PC a mené une analyse des données existantes qui ont servis de données de base dans les documents. Par conséquent, la première année du PC a été consacrée à établir sa structure opérationnelle.

3.2.1 Efficacité

La gestion du PC comprend un modèle décentralisé fondé sur un partenariat entre les agences de l'ONU, le gouvernement et des ONG (nationales et internationales). A l'origine ceci incluait un ensemble de comités aux niveaux central et régional.

²⁰ Il a fallu attendre octobre 2009 pour que le PC commence réellement à fonctionner.

²¹ MDG:F Rapport de Suivi Créneau Thématique Enfance, Sécurité Alimentaire et Nutrition. Rapport numéro 2. Du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010; et rapport numéro 3. Du 1er janvier 2011 au 30 juin 2011.

Pourtant, après la première année de mise en œuvre du PC, le Comité de Gestion du Programme a réalisé qu'il y avait des lacunes dans la coordination en particulier au niveau de l'intervention, au niveau des municipalités et des villages. Par conséquent, d'autres comités ont été établis à ces niveaux.

Les avantages d'avoir un modèle de gestion décentralisée sont les suivants :

- (i) en raison du grand éloignement entre les zones des régions cible (Hodh El Gharbi et Hodh El-Chargui) et le niveau central (c'est à dire, à partir de la capitale, Nouakchott) il est nécessaire d'avoir une gestion décentralisée afin de donner le pouvoir de décision aux acteurs qui sont dans les régions ciblées et plus en contact direct avec les interventions
- (ii) en raison de l'éloignement des municipalités et des villages à l'intérieur même des zones, il faut des mécanismes supplémentaires de gestion, de coordination et de suivi à ces niveaux;
- (iii) avoir un modèle de gestion décentralisé fait que le PC est plus en parallèle avec la décentralisation récente du gouvernement.

La structure organisationnelle du PC inclut ce qui suit:

Au niveau central / national

A ce niveau, le Coordinatrice résident des Nations Unies (CR) dirige le PC et a la responsabilité de superviser qu'il se déroule conformément au plan de travail et aux résultats escomptés. Le CR co-préside également le Comité Directeur National (CDN). Le F : OMD repose aussi sur le CR pour faciliter la collaboration et la coordination entre les divers organismes des Nations Unies impliqués pour assurer le bon déroulement du PC.

Afin d'assurer le juste équilibre des activités du programme, le CR a établi deux comités au niveau central.²²

Le Comité Directeur National (CDN) est responsable de la coordination stratégique des programmes conjoints dans le cadre du fonds espagnol pour les OMD. Il est composé de trois membres: Représentant du gouvernement mauritanien (Coprésident): Directeur Général du Développement et de la Coopération ou son remplaçant, Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED) Représentant des Nations Unies (Coprésident): Coordinateur Résident, Représentant du gouvernement espagnol: Coordinateur général de l'Agence espagnole de Coopération Internationale et de Développement (AECID) ou son remplaçant. Le Comité se réunit au minimum deux fois par an, voir plus si l'un de ses membres en fait la demande. Ses décisions sont prises par consensus.

²² Accélération de la Lutte Contre la Faim et la Malnutrition des Enfants dans le Sud Est Mauritanien. 28-29.

Le Comité de Gestion du Programme (CGP) L'opérationnel du programme conjoint sera assuré par un Comité de Gestion du Programme, formé de représentants de : (1) Agences participantes du SNU, à savoir les chargés de programmes du PAM, la FAO, l'OMS et l'UNICEF ; (2) Ministères en charge des Affaires Economiques et du Développement, de la Santé, du Développement rural, des Affaires Sociales, Enfance et Famille et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire; (3) Coopération espagnole à Nouakchott; (4) la société civile et les ONG. Une direction technique du Ministère de la Santé préside ce comité. Cette agence s'occupe surtout des résultats clefs sur la réduction de l'insuffisance pondérale, et suit de près les indicateurs de résultat. Le Comité forme un groupe de travail qui communique notamment par courriel et se réunit au moins une fois par trimestre Le CGP fait également de fréquentes visites à Hodh El-Gharbi et Hodh El Chargui, rencontre les partenaires et visite les sites des programmes.²³

Au niveau régional

Le PC comprend un appareil mise en œuvre au niveau régional, qui comprend un réseau s'étendant du district pour les municipalités et les communautés. C'est à ce niveau, la force de sa mise en œuvre, la coordination et le suivi est illustré. Il s'agit notamment de:

Au niveau du district/ *moughataa*

Le Comité de Pilotage Régional: Comme le PC devait être décentralisé, il y a un comité de pilotage régional (CPR) pour chaque zone cible (Hodh El Gharbi et du Hodh El-Chargui) pour coordonner et surveiller les activités du PC au niveau régional. Le CPR est dirigé par le Wali de la région et se compose de tous les délégués du gouvernement régional, du Coordinateur du Programme Régional, de l'équipe technique des Nations Unies et des ONG. Le CPR se réunit habituellement une fois par 3 mois pour discuter des activités du PC, mais une demande peut être faite pour des réunions supplémentaires. Le Wali de Hodh El Gharbi est très impliqué dans le PC, ce qui est un atout majeur pour une mise en place sans accros. L'évaluatrice a participé à une de ces réunions et a été impressionnée de voir comment ces rencontres reflètent une plate-forme démocratique de dialogue où tous les participants ont voix égale et où les décisions sont prises dans la transparence.

Le Coordinateur du Programme Conjoint En 2010, l'UNICEF, au nom des agences des Nations Unies participantes, a embauché un coordinateur du programme régional basé dans les bureaux du PAM dans le quartier d'Aioun. Ses responsabilités comprennent la supervision du PC dans les deux zones cibles, assurer sa mise en œuvre selon les plans de travail annuels, la gestion de la coordination régionale et interrégionale et les activités de surveillance. Il rend de fréquentes visites au Hodh El Gharbi et Hodh El-Chargui. Il est également en communication constante avec le CGP à Nouakchott. Il est évident que d'avoir un Coordinateur de Programme au

²³ Le CGP n'a jamais rendu visite au coordinateur régional au Hodh El-Chargui en raison de la situation politique instable. Par conséquent, il doit compter sur le coordonnateur du programme régional pour lui faire de fréquentes visites pour vérifier la mise en œuvre du PC dans cette région.

niveau régional améliore l'efficacité du PC surtout car cela lui permet d'avoir un contact plus direct dans la gestion au jour le jour.²⁴

Il travaille aussi avec une équipe technique, un agronome recruté par la FAO et un nutritionniste recruté par le PAM, qui fournissent un soutien opérationnel sur le terrain à Hodh El-Gharbi et à Hodh El-Chargui et pour les CPR. Cette équipe est aussi basée dans le bureau du PAM à Aioun.

Au niveau de la municipalité

Les Comités d'Appui de Synergie: Ces comités sont un élément novateur du programme. Ils sont basés dans la municipalité et ont été créés pour superviser la mise en œuvre des interventions dans les communautés et de la coordination et le suivi. Un Comité d'Appui de Synergie est composé d'équipes de travail composées de professionnels de la santé et de non professionnels qui travaillent ensemble sur la coordination et le suivi des interventions nutritionnelles et la sécurité alimentaire dans les communautés. Au début, les professionnels de la santé étaient très réticents à travailler avec des non professionnels, en particulier dans la gestion de la malnutrition aiguë dans les communautés. Pourtant, le programme a réussi à supprimer ces réticences et a mis en place un comité d'appui aux synergies par région. Ces comités sont composés des 11 médecins régionaux, représentants de structures de prise en charge de la malnutrition, des chefs services des structures régionales étatiques impliqués dans la mise en œuvre du Programme (DRAS, MASEF, MDR, CSA...) et des ONG partenaires du PC.

Les Comités d'Appui de Synergie ont aussi un plan d'action avec un *Code*, qui fournit les lignes directrices clés pour assurer le suivi et la coordination des interventions. Il s'agit notamment de (i) renforcer le suivi des interventions, (ii) d'améliorer le ciblage à travers un contrôle de proximité sociale, et (iii) d'affaiblir les subdivisions traditionnelles de secteurs (par exemple, entre les centres traditionnels de nutrition locaux, qui incluent la communauté, et le système de santé national ; et encore entre les acteurs de la sécurité alimentaire et la Commission de la Sécurité Alimentaire et du Ministère du Développement Rural).²⁵

LES ONG: La plupart des interventions sont mises en œuvre par un groupe d'ONG basées dans différentes municipalités. Chaque ONG se voit attribuer plusieurs villages (environ 5) pour superviser la mise en œuvre de la ou des interventions; ces ONG ont aussi une certaine flexibilité pour modifier certaines interventions, telles que les activités de sensibilisation, selon les besoins des bénéficiaires. Bien que la plupart de ces ONG aient déjà travaillé dans des activités de sensibilisation ou des projets de microcrédit, la formation qu'elles ont reçue pour le programme, en particulier dans la coordination et le suivi, a permis d'améliorer leurs capacités. Elles

²⁴ La Mauritanie a trois autres programmes conjoints OMD: F; leurs coordonnateurs de programme sont tous situés au niveau central.

²⁵ Ibid.

gardent un contact régulier avec les points focaux dans les villages, qui leur transmettent les activités au jour le jour. La participation des ONG dans la mise en œuvre des activités au niveau du village est efficace car elles sont familières avec les communautés et sensibles à leurs besoins, ce qui contribue à faciliter la mise en œuvre des activités.

Au niveau de la communauté

Les Noyaux: Pendant la deuxième année du PC (2010), le CGP, CPR et le Coordinateur du Programme ont réalisé qu'il y avait une faible coordination et un faible suivi au niveau des communautés, ce qui a conduit le PC à mettre en place des noyaux nutrition sécurité alimentaire. Le noyau représente un comité de gestion communautaire chargée de gérer les différentes interventions du PC. Ils sont composés de 82 travailleurs de postes de santé, 93 personnes attachées aux centres de compléments alimentaires, 25 agents communautaires de nutrition, 84 leaders de coopératives de femmes, 149 présidents de comités sur la sécurité des stocks alimentaires du village, 174 bénévoles de la collectivité, 40 présidents des comités nourriture par le travail et 5 coopératives de microcrédit.²⁶ Ces équipes ont été mises en place autour des centres ambulatoires de la gestion de la malnutrition aiguë dans les régions sud-est. Ces comités se réunissent une fois par mois. Des réunions supplémentaires sont tenues si nécessaire ou si un membre en fait la demande. Il faut noter que le noyau inclut des hommes et des femmes. La composition du noyau peut être de deux types en fonction des interventions dans le village. Dans les villages qui bénéficient de toutes les interventions du PC, le noyau est composé de membres de la même communauté. Dans les villages où ils ont seulement une ou deux interventions (par exemple, un CRENAM et / ou SAVS), le noyau comprend des représentants de plusieurs communautés cibles voisines. Bien évidemment, l'impact du premier type de noyau produit une plus grande synergie, car toutes les collectivités travaillent ensemble dans la gestion du programme.

En conclusion, ces groupes définis au niveau régional illustrent le réseau de coordination et de suivi du PC, qui lui permet de mettre en œuvre des activités plus efficacement en particulier au niveau régional. Il est également important de mentionner que ce ne fut pas toujours le cas mais c'est le processus en cours. Deux facteurs ont permis de l'améliorer:

- (i) pendant assez longtemps, la circulation de l'information et la coordination ne se passait pas bien car il y avait une confusion due aux nombreux groupes impliqués à différents niveaux, et également due à la faiblesse des capacités institutionnelles.²⁷ Par conséquent, il y avait continuellement des retards dans la mise en œuvre et une mauvaise coordination. C'est dans sa deuxième année (2010-2011), avec le temps, l'expérience et des capacités renforcées que

²⁶ Noyaux de nutrition et de sécurité alimentaire comme unité de mesure de la coordination de programme.

²⁷ MDG:F Rapport de Suivi Créneau Thématique Enfance, Sécurité Alimentaire et Nutrition. Numéro du rapport 2. Du 1 janvier 201 au 30 juin 2010; rapport numéro 3. Du 1 janvier 2011 au 30 juin 2011.

chaque groupe s'est mieux ajusté à son rôle et ses responsabilités, permettant ainsi une coordination et un suivi relativement plus efficaces.

(ii) le PC s'est permis d'établir des mécanismes supplémentaires de coordination et de suivi qui n'étaient pas prévus dans la conception d'origine, comme la création du Comité d'Appui de Synergie et des noyaux. Cette flexibilité pour ajuster le programme en fonction des réalités sur le terrain lui a permis d'améliorer son application.

3.2.1 Monitoring

Comme le suivi est un élément important dans le PC, un expert en suivi et évaluation a été engagé pour configurer un système de suivi.²⁸ Cela a été commencé par une étude de base dans les régions cibles au cours de la première année de la mise en œuvre du PC. Ensuite, la deuxième année, le système de suivi du programme a été établi.

Le système de suivi se compose d'un réseau qui s'étend de la communauté au niveau national avec différents acteurs impliqués dans le suivi des différentes activités. Il reflète la structure décentralisée du PC. Par exemple, pour certaines activités au niveau communautaire, les ONG sont responsables du suivi avec la coordination de l'agence des Nations Unies et / ou du partenaire gouvernemental.²⁹ Par exemple, le MMF (magasin multifonctionnel) est suivi par la FAO et une ONG, les activités de sensibilisation sont suivies par le relais communautaires et le CNC. Chaque activité a ses propres outils de suivi. Les données recueillies au niveau de la communauté sont traitées au niveau du district par le secteur administratif public concerné, par exemple, le MDR, MASEF, CSA. L'information est traitée et passe ensuite au CPR.

Les données pour le suivi des résultats sont collectées à la fin de chaque trimestre en vue de renseigner la matrice de suivi des résultats du programme. Leur analyse permet à la coordination du programme, aux comités de pilotage régionaux, aux différentes agences d'exécution du programme et de leurs partenaires du Gouvernement de mesurer les valeurs des indicateurs de résultats et l'atteinte des objectifs qui ont été fixés lors de la préparation du programme. Les valeurs des indicateurs seront établies, dans la mesure du possible, chaque trimestre de l'année afin de permet d'apprécier la performance du programme quant à sa mise en œuvre. Les rapports sont produits par chaque agence de l'ONU et les ministères du secteur partenaires dans chaque région pour chaque effet attendu du programme consolidé à l'unité de coordination régionale et interrégionale pour le programme.

²⁸ En raison de la période limitée de l'évaluation, cela allait au delà du champ de l'évaluation de procéder à une analyse plus approfondie du système de suivi du PC.

²⁹ Abed, Isselmou Ould. Manuel de procédures du système de suivi et évaluation. Programme MDG : Fund Nutrition, Sécurité Alimentaire et Enfance. décembre 2010.

Ensuite ces rapports sont compilés et inclus dans le rapport de suivi semestriel du programme, qui est préparé par le coordonnateur du programme.

Le système de surveillance du PC prend en compte les capacités de renforcement des parties prenantes nationales et le soutien du Système National d'Information Sanitaire (SNIS). Les données de suivi du PC (y compris les premières données de référence du PC) sont introduites dans le SNIS. Une seconde série de données de base sera établie en 2012.

A l'inverse, la surveillance est une tâche assez difficile car il y a de nombreux partis impliqués à différents niveaux et les retards sont fréquents en raison d'une faible communication. En dépit de l'impressionnant succès dans la mise en place d'un système de suivi dans une période relativement courte, les capacités sont encore faibles et doivent être renforcées. En examinant les rapports de suivi du programme il s'est avéré qu'ils ne sont pas faciles à suivre, mais les notes à la fin des rapports sont de bonnes sources de renseignements.

3.2.2 Les défis

Le PC, au niveau régional, a fait des progrès significatifs dans la mise en place d'une structure de gestion efficace avec une bonne coordination et un réseau de surveillance. Pourtant, la coordination entre le niveau régional et le niveau central n'est pas aussi efficace. La raison est que, au niveau central, que ce soit une agence de l'ONU ou un ministère, il n'y a pas de point focal du PC et de nombreux individus sont impliqués. Par conséquent, lorsque les bureaux régionaux ont besoin, par exemple, d'un document, d'un paiement, ou d'informations d'une agence de l'ONU ou d'un ministère, il y a plusieurs personnes à contacter en fonction de la question.³⁰ S'en suit une mauvaise communication, l'affaiblissement de la coordination et des retards inutiles.

Le PC est également confronté à d'autres défis qui échappent à son contrôle. Par exemple, la dispersion géographique des villages est telle, en particulier dans la région de Hodh El-Chargui, qu'il est difficile d'arriver à toucher tout le monde dans son groupe cible. Par ailleurs, en raison de l'instabilité politique dans cette région, le PC rencontre des interruptions occasionnelles, affectant ainsi sa mise en œuvre. Enfin, la sécheresse que le pays traverse actuellement et ce depuis 2011, ne fera que causer plus de famine et de malnutrition, accablant encore davantage sa capacité à y faire face.

3.3 **Au Niveau du Résultats**

A mi-parcours du programme, des progrès sont réalisés et le projet devrait atteindre la plupart des objectifs fixés d'ici la date d'achèvement (août 2012). L'objectif global du

³⁰ MDGF. Accélération de la lutte contre la faim et malnutrition dans le sud est mauritanien. 2011.

PC que le résultat du programme sera contribuer à l'atteinte de l'OMD 1 (cible 2) : réduction de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans d'ici 2011. Plus spécifiquement, ce qui inclut les enfants 107 000 dans les deux Hodhs. À la fin de Décembre 2011, le PC a dépassé cet objectif en atteignant 163 000 enfants.

Les effets attendus sont trois. Les résultats de l'évaluation sont les suivants:

Effet 1: La sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables est améliorée par l'accroissement de la disponibilité et de l'accès aux produits alimentaires et le renforcement des capacités économiques des ménages, en particulier en milieu rural pauvre.

Dans cet effet, l'accent est mis sur la sécurité alimentaire. Les exécutants principaux sont la FAO et le PAM avec le partenariat du Ministère de la Santé, le MDR (Ministère du Développement Rural) et les ONG. Au titre de l'année 2 du PC, Le PAM a la responsabilité d'établir 30 Stock Alimentaires villageois de sécurité (SAVS) pour les ménages touchés par l'insécurité alimentaire chronique, en particulier pour les femmes chefs de ménages, et la mise en place 50 programmes de nourriture contre travail (VCT). En mi-parcours, le PC a mis en place 71 SAVS, c'est à dire, au-dessus de sa cible, et 115 VCT.³¹ La FAO est chargée de renforcer les capacités dans la production agricole et la commercialisation. La stratégie de la FAO comprend une triple approche: l'intensification, la diversification et le renforcement. Par exemple, l'intensification implique l'introduction de nouvelles semences, de nouvelles plantes et d'engrais; la diversification consiste à cultiver des cultures différentes, en particulier dans les jardins potagers et à améliorer la qualité de la consommation alimentaire, tandis que le renforcement est axé sur le renforcement des capacités de production.³² L'on enseigne aussi aux agriculteurs des approches innovantes dans l'utilisation des ressources locales à des fins diverses - par exemple, comment traiter le son issu des enveloppes du sorgho pour nourrir la volaille plutôt que d'acheter de l'alimentation pour volaille. Pour introduire la commercialisation de la production agricole adaptée aux exigences du marché dans les zones cibles, la FAO a mené une étude, une étude de marché. En outre, la FAO a fourni une formation technique avec toutes ses activités.

L'objectif du PC en matière de renforcement des compétences commerciales est de renforcer les capacités économiques des bénéficiaires dans le but de leur permettre de maintenir leur sécurité alimentaire. La FAO est également en partenariat avec les ONG dans la coordination et le suivi de ce volet, qui comprend plusieurs activités telles que la mise en place d'un programme de microcrédit coopératif, la création d'activités génératrices de revenus (AGR) et la construction de capacités de stockage

³¹ Le partenaire national est le Ministère du Développement Rural.

³² MDG:F Rapport de Suivi Créneau Thématique Enfance, Sécurité Alimentaire et Nutrition. Rapport numéro 2 et 3. Du 1 janvier 2011 au 30 juin 2011. FAO. Modalités De Synergie Dans Le Cadre Du Programme Conjoint Entre Les Activités Conduits Par FAO et Les Autres Activités De Sécurité Alimentaire et de Nutrition dans les deux Hodhs en Mauritanie. Projet FAO. UNJP/MAU 033/SPA. octobre 2011

appropriées. Les capitaux du microcrédit ont été fournis par la FAO, tandis que les bénéficiaires payent une petite cotisation. Les bénéficiaires doivent justifier leur demande de prêt et expliquer comment celui-ci il va améliorer leurs moyens de subsistance. Un nombre assez significatif de femmes font une demande de microcrédit et dans certains villages, il y a plus de candidats femmes que d'hommes. Par exemple, le dernier rapport de suivi montre que sur les 2950 candidats, 60% étaient des femmes et 40% des hommes, et ceci était vrai dans les deux Hodhs.³³ Par conséquent, le programme inclut efficacement les femmes en nombre significatif dans toutes ses activités.

Le but de l'espace de stockage, d'autre part, est double: (i) il s'agit de permettre aux agriculteurs de conserver une partie de leur récolte en prévision de la maigre saison sans avoir de risques de pertes dus à un mauvais stockage, ceci leur donnant accès à de la nourriture et à une meilleure nutrition tout au long de l'année; (ii) il s'agit aussi de fournir une capacité de stockage adéquate pour stocker les récoltes en surplus jusqu'à la période maigre, afin qu'elles puissent être vendues lorsque les prix du marché sont plus élevés.

Autre élément novateur, le PC a introduit le Magazine Multifonctionnel (MMF). Ce sont des espaces construits par le PC pour inclure toutes les activités du PC (par exemple, le bureau pour le microcrédit coopératif, la SAVS et l'espace de stockage) dans un seul endroit.³⁴ Le MMF donne l'accès aux bénéficiaires à toutes les activités et à la gestion en un seul endroit.

Des membres de la communauté ont été sélectionnés et formés à la tête de chaque activité, servant, par exemple, de comptable pour la coopérative de microcrédit, pour la SAVS, ou comme relais communautaires pour la sensibilisation. Ces membres sont également représentés dans les noyaux. L'établissement de ce programme a été une entreprise ardue pour le PC car nombre de ces personnes sont analphabètes.

Résultats additionnel au niveau d'effet 1 sur la sécurité alimentaire comprennent sont:³⁵

- Sept magasins prévus pour les trois premières années ont été construits dans le Hodh Charghui et quatre à Hodh El Gharbi. Cinq 5 fonctionnent avec des outils de gestion complets et des instances dirigeantes formées. Les deux autres magasins construits sont au stade de mise en place des équipements et des outils de gestion.
- Les fonds de roulements pour les premiers 5 magasins sont signés et deux campagnes de microcrédits ont été lancées. Le recouvrement du crédit de la première campagne se poursuit.

³³ MDG:F Rapport de Suivi Créneau Thématique Enfance, Sécurité Alimentaire et Nutrition. Rapport numéro 4. Du 1 juillet 2011 au 30 décembre 2011.

³⁴ Cette activité est également effectuée sous la supervision de la FAO. Les MMF sont supervisés par une ONG.

³⁵ MDG:F Rapport de Suivi Créneau Thématique Enfance, Sécurité Alimentaire et Nutrition. Rapport numéro 3. Du 1 janvier 2011 au 30 juin 2011. P.16

- Les intrants agricoles vétérinaires et petits matériels horticoles grillage et produits phytosanitaires ont été distribués pour les deux campagnes 2010-2011 et 2011-2012. . Le dispatching des intrants a été effectué sur 51 sites.
- Le matériel d'irrigation a été commandé, le matériel de conservation et de protection des cultures est en cours de programmation avec les bénéficiaires

L'efficacité de ces activités dans la réalisation des sorties espérées est attribuable aux facteurs suivants:

- (i) les activités du programme sont spécifiques à ce qu'elles visent à atteindre;
- (ii) l'opinion des bénéficiaires a été incluse et prise en compte dans les activités fournies par le PC afin de répondre à leurs besoins;
- (iii) le renforcement des capacités des bénéficiaires leur a permis de prendre effectivement part aux activités du PC;
- (iv) l'appui technique a été inclus dans les activités mises en œuvre.

Dans le même temps, deux aspects importants auraient dû également être abordés par ces activités:

1) Le manque d'accès à l'eau est un facteur critique qui menace la sécurité alimentaire des populations. La plupart de l'agriculture dans cette région dépend de l'eau de pluie. Par conséquent, avec la crise climatique actuelle, les activités du PC pour augmenter la sécurité alimentaire pourraient bien se révéler n'être que temporaires car elles ne prévoient pas de creuser des puits pour permettre aux gens d'avoir plus - et à plus long terme - accès à l'eau. Au lieu de cela, le PC s'est uniquement focalisé sur les systèmes d'irrigation et les tests de qualité de l'eau.

2) Les deux zones cibles sont plus pastorale qu'agricole (70%). Le bétail de cette région est également exporté vers le Mali et le Sénégal. Bien que le programme fasse quelques activités autour des soins du bétail et sur la production, l'accent est davantage placé sur l'agriculture. Le programme aurait dû inclure des activités sur la production et la commercialisation du bétail car ceci est vital pour la subsistance d'une majorité de personnes.

Il est aussi important de noter que le PC fait indirectement une autre contribution importante, à savoir instaurer une nouvelle dynamique et de nouvelles structures sociales dans les communautés. Par exemple, les communautés sont de plus en plus conscientes que la mobilisation communautaire est un moyen plus efficace d'accroître la productivité plutôt que de travailler séparément et individuellement, comme il est démontré dans le VCT. De plus, les acteurs locaux et les communautés se voient offrir l'opportunité de participer activement à l'identification de leurs priorités, dans le processus de prise de décision, et en prenant la responsabilité de la gestion de leurs interventions, comme en témoignent les noyaux. Par conséquent, ces activités les habilitent à assumer l'appartenance et l'appropriation du projet et à prendre les devants

dans leurs propres communautés dans la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire.

Effet 2: Les mères d'enfants de moins de cinq ans adoptent des comportements adéquats en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. La prise en charge de la malnutrition aiguë chez les enfants, ainsi que des femmes enceintes et allaitantes est assurée de façon continue.

L'objectif sous-jacent de cet effet est la lutte contre la malnutrition, notamment en changeant le comportement des femmes et en apportant des nutriments préventifs et curatifs pour les enfants et les femmes. L'UNICEF et l'OMS sont les exécutants principaux avec la coordination du Ministère des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), le ministère de la Santé (MS) et des ONG (nationales et internationales). A mi-parcours, une avancée importante a été faite, comme l'illustre le tableau 3:

Tableau 3

Indicateurs	Programme Cible	Réalisé
Nombre d'enfants de 6 à 59 mois ayant reçu un supplément de vitamine A	80%	HEG 984.7% HEC 118.5%
Nombre d'enfants de 12 à 59 mois ayant été déparasités	80%	HEG 119% HEC 100%
Nombre d'enfants modérément malnutris pris en charge	16000	22415
Nombre de femmes modérément malnutries prises en charge	4000	5155

Les activités réalisées sont:

- Une campagne de distribution de la vitamine A et de déparasitage a eu lieu intégré à la campagne Polio. La couverture de la distribution de la vitamine A, est de 94,7% dans le HEC et 118,5% dans le HEG. Pour le déparasitage la couverture est de 119% au HEG et de 100% au HEC. Soit 107 807 enfants bénéficiaires de déparasitage et de vitamine A.
- Les dépistages des cas de malnutrition sont en cours de réalisation, sur la base des résultats de ce dépistage les sites de CRENAM seront retenus et valides par le CRP.
- Dans le cadre du protocole nationale de la prise en charge de la malnutrition, les 120 CRENAM mis en place ont fonctionné sans rupture cette année et ont permis de prendre en charge 22 415 enfants malnutris modérés et 5155 femmes, 564 auxiliaires ont été encadrées
- Au niveau des CRENAS. 628 cas de malnutris aigue sévères ont été pris en charge

- Formations des prestataires de santé et des partenaires en allaitement maternel exclusif à travers l'initiative IHAB (15 formations, 3 supervisions régionales et deux supervisions nationales par an)
 - Acquisition de 10 kits portables de contrôle de qualité de l'eau de boisson et Formation/recyclage de 20 techniciens sur le contrôle de qualité eau;(01 de la santé et 01 de l'hydraulique par kit et *moughataas*) ;
 - Supervision du niveau central vers le régional et supervision du niveau régional au périphérique pour une décentralisation réelle du contrôle de qualité de l'eau
 - Révision en cours du guide de sensibilisation sur l'hygiène alimentaire à travers les cinq clés de l'OMS pour des aliments plus sûrs (non encore adopté) ;
- 26 8852 contact/ personnes ont été exposés aux messages sur les 5 pratiques familiales essentielles à travers le partenariat avec 7 ONG nationales et internationales

Pour la réalisation de cet effet 2, priorité doit être faite à la sensibilisation. Cela devrait être réalisé par le biais de deux approches différentes: (i) au niveau communautaire par le biais des relais communautaires, (ii) et au niveau macro par des campagnes nationales.

La première approche vise à changer le comportement des individus, particulièrement les mères, dans les habitudes de l'allaitement maternel, l'hygiène et la nutrition. Les relais communautaires ont été formés à la sensibilisation des mères sur cinq sujets: l'allaitement maternel (allaitement maternel exclusif), l'utilisation des moustiquaires distribuées, le lavage des mains au savon, l'alimentation de complément et l'utilisation des sels de réhydratation orale. Le défi dans la réalisation de ces tâches, cependant, est qu'il s'agit de changer des pratiques et des habitudes de vie bien ancrées. Par ailleurs, la plupart de ces bénéficiaires sont analphabètes. Comme les relais communautaires sont bien connus et respectés des femmes dans les communautés impliquées, la plupart des femmes qui seront touchées sont susceptibles d'accepter le message transmis. Il est à noter que la plupart des relais communautaires n'ont pas limité leurs réunions de sensibilisation seulement aux mères mais ont aussi inclus les grand-mères et les autres femmes de la famille qui aident à prendre soin des nourrissons et sont influentes dans la transmission de leurs croyances traditionnelles dans les pratiques alimentaires. Des efforts ont aussi été faits pour attirer l'attention des hommes, de sorte que tous les membres adultes d'une famille sont au courant des pratiques de nutrition saines pour les jeunes enfants et les femmes enceintes et allaitantes.

Les entretiens avec certains bénéficiaires (mères d'enfants de moins de 5 ans), ont établi que beaucoup d'entre elles sont conscientes que leurs enfants ne reçoivent pas une nutrition appropriée et adéquate, et pourtant, à cause de leur extrême pauvreté, elles n'ont pas d'autres options. Toutefois, grâce au PC et à la distribution de compléments alimentaires par le CRENAM et la SAVS, elles sont maintenant mieux à même d'améliorer la nutrition de leurs enfants.

Bien qu'il soit difficile de mesurer les changements de comportement en tant qu'effet de cette activité, les relais communautaires et les ONG observent que de nombreux bénéficiaires ont adopté de nouvelles pratiques telles que de faire régulièrement venir leurs enfants pour un dépistage et adhèrent scrupuleusement au principe de l'allaitement exclusif.

La deuxième approche pour changer les comportements est d'informer les gens dans les zones cibles sur l'existence et les services du PC, de sorte qu'ils soient conscients et plus disposés à recevoir des services, comme la distribution de vitamine A, le déparasitage, le dépistage de la malnutrition et l'établissement d'auxiliaires de santé. Comme les indicateurs le montrent dans le dernier rapport de suivi, 268 852 personnes ont été informées des cinq messages sur les pratiques familiales préconisées par le programme, ce qui confirme que le PC transmet efficacement cette information.

Au niveau national, c'est-à-dire au niveau des politiques, il n'y a pas eu d'activités significatives de renforcement des capacités. Cette situation est préoccupante en raison du fait que les politiques et stratégies relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition sont formulées et lancées à ce niveau.

Effet 3: La sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables est améliorée par l'accroissement de la disponibilité et de l'accès aux produits alimentaires et le renforcement des capacités économiques des ménages, en particulier en milieu rural pauvre.

Le renforcement des capacités techniques est l'objectif majeur de cet effet : L'UNICEF, le PAM, le MAED et le MS en sont les principaux exécutants. Avoir des partenaires nationaux techniquement capables de mener la coordination et le suivi permettrait d'assurer la bonne application du PC, tout en produisant également la synergie nécessaire pour atteindre son objectif. En outre, cela contribuerait à la durabilité des interventions et des avantages du PC. Pourtant, cette tâche est toute une entreprise car cela nécessite le renforcement des capacités à plusieurs niveaux, en particulier au niveau central, où sont élaborées les politiques, et au niveau régional (Comité de Pilotage, Comité d'Appui de Synergie et le noyau).

Au niveau régional, des activités de renforcement des capacités des différents groupes sont en cours, notamment pour le Comité d'Appui de la Synergie et les noyaux. En outre, l'enquête de référence sur la nutrition et la sécurité de la nourriture a été menée pendant la première année et une deuxième enquête est prévue pour la troisième année du PC (2012).³⁶

Au niveau national, c'est-à-dire au niveau des politiques, il n'y a pas eu d'activités significatives de renforcement des capacités. Cette situation est préoccupante en

³⁶ MDG:F Rapport de Suivi Créneau Thématique Enfance, Sécurité Alimentaire et Nutrition. Rapport numéro 3. Du 1 janvier 2011 au 30 juin 2011.

raison du fait que les politiques et stratégies relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition sont formulées et lancées à ce niveau. Par ailleurs, la faible capacité du gouvernement à mettre en œuvre ses politiques a été identifiée dans l'étude d'analyse de situation menée pour la conception du PC: «Les politiques relatives à la sécurité nutritionnelle et alimentaire qui existent sont mal appliquées, coordonnées et évaluées avec le résultat.»³⁷ L'on peut retracer le manque d'activités de renforcement des capacités des décideurs politiques à la conception même du PC, qui ne l'inclut pas. Le PC porte le plus fort de ses efforts sur le renforcement des capacités des acteurs au niveau régional – au niveau du district et la de municipalité qui sont plus impliqués dans la mise en œuvre directe des interventions du PC. Pourtant, si le gouvernement doit prendre le relai et continuer par la suite les réalisations du PC et mettre efficacement en œuvre ses propres politiques de sécurité alimentaire et de nutrition, il est important que cette deuxième phase comprenne un volet de renforcement des capacités au niveau du gouvernement et des politiques.

En 2011, l'UNICEF a commencé à superviser l'application de la stratégie de communication et de plaidoyer. Cependant, parce que les quelques activités qui ont été mises en œuvre sont encore à un stade précoce, il est trop tôt pour évaluer leur effet.³⁸

3.4 Appropriation

Il y a un fort sentiment d'appropriation du PC par les partenaires nationaux à la suite de leur participation active à sa conception et à sa mise en œuvre. Au niveau national, les décideurs politiques le perçoivent comme un programme rentrant bien dans le cadre de leurs stratégies et politiques nationales, tels que: le Cadre stratégique pour 2006-2010 Réduction de la Pauvreté, la Politique Nationale de Santé et le Plan d'action sociale 2006-2015, la Stratégie nationale pour nourrissons et jeunes enfants et le Protocole national de gestion de la malnutrition aiguë. Pourtant, bien que le PC ait le soutien sans retenue du gouvernement central, la participation des partenaires nationaux est inférieure à celle des acteurs régionaux, et ceci pour deux raisons: (i) pendant les deux premières années, le ministère de la Santé, ministère chef de file, était préoccupé par une campagne nationale de vaccination contre la polio, par conséquent, le PC n'était pas une priorité, (ii) parce que le PC est décentralisé et mis en œuvre au niveau régional, donc moins de participation est requise de la part du gouvernement central.³⁹

Dans les zones ciblées, les gouvernements régionaux ont un fort sentiment d'appropriation du PC, car il les soutient directement pour traiter les problèmes de la

³⁷ MDG: F. Accélération de la Lutte Contre la Faim et la Malnutrition des Enfants dans le Sud Est Mauritanien. p. 8 (2009)

³⁸ En raison de la contrainte de la courte durée de l'évaluation, l'évaluatrice n'a pas eu suffisamment de temps pour discuter de ces activités.

³⁹ MDG:F Rapport de Suivi Créneau Thématique Enfance, Sécurité Alimentaire et Nutrition. Rapport numéro 2. Du 1 janvier 201 au 30 juin 2010; rapport numéro 3. Du 1 janvier 2011 au 30 juin 2011.

malnutrition et de l'insécurité alimentaires auxquels ils sont confrontés, et pour renforcer leurs politiques et interventions par l'introduction d'approches innovantes et en renforçant leurs capacités dans ce processus. Le PC a également intégré le sentiment d'appropriation en faisant participer les acteurs régionaux dans la conception du PC et en créant le Comité du pilotage, qui leur permet de façonner le PC selon leurs besoins.

Les bénéficiaires ont également été des participants au PC et pas seulement des bénéficiaires de ses services. Le PC a sollicité leur opinion pour identifier les activités appropriées aux besoins spécifiques des communautés. Ils ont contribué à la création d'un microcrédit coopératif et un groupe a été sélectionné pour recevoir une formation pour renforcer leurs capacités dans la gestion des interventions communautaires. Le noyau représente ce comité de gestion, qui est devenu une entité sociale importante pour la mobilisation et la participation communautaires. Ces activités donnent le pouvoir à la communauté de jouer un rôle plus actif dans la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire, mais aussi dans son propre développement.

3.5 Pérennité

Selon le document du programme, le PC ne comprend pas de stratégie spécifique pour assurer la pérennité. La pérennité est plutôt basée sur l'hypothèse que la participation des partenaires nationaux à la mise en œuvre du programme permettra d'acquérir les capacités techniques nécessaires pour soutenir ses interventions et ses réalisations. Bien que cette hypothèse soit partiellement valide, elle n'est pas concluante car il y a des facteurs supplémentaires qui auront également un impact sur la pérennité du PC.

D'après les conclusions de l'évaluation, trois facteurs affecteront la durabilité du PC:

- 4) Les capacités techniques des partenaires nationaux ;
- 5) les capacités financières des institutions nationales;
- 6) les changements climatiques.

1) Capacités techniques des partenaires nationaux: Le PC investit beaucoup de temps dans le renforcement des capacités institutionnelles de ses partenaires régionaux nationaux notamment dans la coordination et le suivi, mais c'est une tâche considérable en raison de tous les groupes concernés et de leurs rôles et responsabilités. Ces partenaires font l'acquisition de nouvelles compétences en travaillant dans un contexte multisectoriel, et ceci est une expérience totalement nouvelle et positive pour eux. La synergie produite à la suite de cette collaboration leur démontre bien l'efficacité de cette collaboration. Lors des entretiens avec les membres du Comité de pilotage, la plupart d'entre eux ont exprimé qu'ils avaient confiance de pouvoir maintenir le PC dans le futur, même s'ils ont encore besoin de renfort supplémentaire.

En outre, comme le PC est décentralisé, les capacités techniques du Comité d'Appui de Synergie et des noyaux jouent également un rôle essentiel dans la pérennité des interventions du PC et de ses réalisations. Les discussions de groupe avec les membres d'un noyau ont spécifiquement cité la nécessité de renforcer leurs capacités techniques afin qu'ils puissent être prêts à gérer leurs interventions une fois que le PC vient à son terme. Ils ont également exprimé leur intérêt à en apprendre davantage sur la nutrition, la lutte contre les animaux nuisibles et la gestion des VCT et des coopératives de microcrédit.

2) Capacités financières: Un grand nombre d'interventions du PC, telles que le CRENAM, le CRENAS, la SAVS, ainsi que les autres fournitures distribuées à grande échelle pour traiter la malnutrition et la famine, sont coûteuses. Les dépenses supplémentaires comprennent la distribution de ces fournitures dans les zones reculées des zones cibles. En raison des faibles capacités financières du gouvernement, de nombreux fonctionnaires dans les ministères partenaires pensent qu'il sera sans doute trop difficile d'absorber les coûts élevés du PC. En outre, le gouvernement est déjà accablé par la nécessité de répondre aux exigences d'une famine éminente.

3) Changements climatiques: La vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles et aux risques climatiques est un facteur qui fait constamment dérailler les politiques du gouvernement et ses efforts dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Ces mêmes menaces posent également un défi majeur pour la pérennité des réalisations du PC. Bien que le PC ait établi une solide base pour traiter la famine et la malnutrition dans les deux régions du Sud-Est, un modèle que le gouvernement aurait tout bénéfice à reproduire ailleurs, le gouvernement est actuellement trop préoccupé par la nécessité de faire face à une crise humanitaire imminente pour entreprendre des initiatives similaires. A l'heure actuelle (2012), le gouvernement semble être en train de passer d'un programme de développement à long terme à des secours d'urgence à grande échelle.

4. CONCLUSION

Le PC est mis en œuvre dans les régions les plus pauvres de la Mauritanie où il y a le plus haut taux de prévalence d'insuffisance pondérale chez les enfants. La topographie est désertique, les villages sont très parsemés, reculés et difficiles à atteindre. Il faut aussi noter la faiblesse des capacités institutionnelles nationales et l'instabilité politique dans le Hodh El-Chargui.

Dans ce contexte, l'évaluation a constaté que le PC a fait des progrès impressionnants dans sa première phase vers la réalisation de ses résultats. Ceci est dû à la fois à sa conception et à sa mise en œuvre. Par exemple, trois éléments ont contribué à démarquer la conception de ce programme des autres programmes conjoints OMD: F en Mauritanie. D'abord, il avait l'avantage d'être l'équivalent du projet Initiative REACH mais à plus grande échelle. Par conséquent, il a profité de l'information en

profondeur des recherches d'Initiative REACH, Deuxièmement, il a continué à collecter des informations pour la conception de son intervention. Enfin, il a inclus la participation égale des parties prenantes nationales et des bénéficiaires dans les différentes étapes de sa conception. Globalement, le produit final était la conception d'un programme correspondant aux besoins réels du contexte du pays et en cohérence avec les politiques nationales et internationales qu'il vise à soutenir. Pourtant, une limitation dans sa conception est qu'il ne traite pas adéquatement la question de l'approvisionnement limité en eau, qui souligne le problème de la sécurité alimentaire. Au lieu de cela, il ne porte que sur la qualité et la gestion de l'eau.

Le PC a établi un modèle de gestion décentralisé pour faciliter la mise en œuvre de ses interventions. Cela comprenait une approche multisectorielle et la mise en place d'un réseau de groupes allant du niveau central jusqu'au niveau de la communauté, tous impliqués dans la coordination et le suivi. Il a également accompli cette tâche en mettant en place deux comités supplémentaires, qui n'étaient pas dans la conception initiale - le Comité d'Appui de Synergie au niveau de la municipalité et les noyaux au niveau de la communauté. En outre, il a recruté un coordinateur de programme au niveau régional pour assurer le bon fonctionnement du PC dans les deux régions cibles, tout en maintenant la coordination avec le niveau central. En conséquence, le PC a fait des efforts pour innover dans sa mise en œuvre, tout en s'efforçant de répondre aux besoins du programme au fur et à mesure que de nouveaux besoins se présentaient.

Par contre, l'évaluation a révélé une faiblesse dans la mise en œuvre du PC. Selon sa conception, les interventions consistent en un paquet d'interventions intégrées et complémentaires visant le traitement de la malnutrition et l'insécurité alimentaire. L'idée de base est que lorsque ce paquet complet est mis en œuvre, cela produira les résultats requis et une bonne synergie. Toutefois, le PC n'a pas toujours pu suivre la méthode prescrite. Par exemple, certains villages ne se prêtaient pas à avoir des interventions agricoles, tandis que d'autres n'avaient pas suffisamment de capacités pour configurer la mise en œuvre de l'ensemble complet des activités. Par conséquent, il a fallu morceler le paquet d'interventions et dans certains villages ne fournir que certaines de ses interventions. Ce faisant, la synergie des interventions est diminuée ou perdue. Pendant les visites d'évaluation dans les villages qui par exemple ont un CRENAM et / ou une SAVS, il est apparu évident que les bénéficiaires ne sont que des destinataires de compléments alimentaires et non pas des participants actifs, car le PC ne traite que du problème de la malnutrition sans s'attaquer à la sécurité alimentaire. Par conséquent, une fois que le PC prendra fin, il n'y aura rien pour soutenir ces activités, à moins que le gouvernement ou un autre organisme/organisation ne prenne le relais. D'un autre côté, pour les villages qui reçoivent l'ensemble complet des interventions, les avantages sont évidents.

Par ailleurs, en éparpillant l'ensemble des interventions, la composition du noyau change aussi. Une ou deux de ces activités dans une communauté n'est pas assez pour former un noyau. Ils doivent donc se joindre au noyau d'un village voisin. En conséquence, la synergie créée dans une communauté où toutes les interventions sont disponibles et avec leur propre noyau est également perdue.

Les résultats de l'évaluation ont également établi que le PC est en bonne voie d'atteindre l'effet 1 sur la sécurité alimentaire et le résultat 2 sur la nutrition. Pendant la deuxième phase, cependant, il doit se concentrer sur le résultat 3, le renforcement des capacités de ses partenaires gouvernementaux au niveau central.

Pourtant, en dépit de la performance impressionnante du PC, sa pérennité est menacée par les problèmes climatiques actuels et les faibles capacités techniques et financières du gouvernement pour assurer le maintien des acquis du PC. Par ailleurs, la durée du programme est relativement courte par rapport à la gravité des problèmes et face à la situation générale du pays.

5. LES ENSEIGNEMENTS

Il y a des leçons à tirer de l'expérience du PC. Ces leçons pourraient être reproduites dans ses activités restantes et pourraient également être appliquées aux autres programmes conjoints F: ODM dans le pays. Cela vaudrait aussi la peine de les considérer dans le cadre des efforts de développement dans d'autres pays. Ces enseignements sont visibles au niveau de la conception et au niveau du processus du PC.

Au niveau de la conception

- 1) Plusieurs éléments assurent un programme bien conçu; notamment: (i) des informations approfondies définissant le problème, ce qui implique de mener une étude préalable à la conception d'un programme, (ii) la participation des parties prenantes et des bénéficiaires dans le processus de conception. Ces éléments garantissent que la conception du programme est cohérente et pertinente avec la situation contextuelle du pays et les besoins de ses bénéficiaires. Par ailleurs, la participation nationale contribue à un sentiment d'appropriation.
- 2) Les programmes qui incluent une approche holistique sont plus rationnels et plus efficaces pour atteindre leurs résultats. Cette approche est démontrée dans les interventions du PC qui sont intégrées, complémentaires et reflètent un processus causal. Par exemple, les interventions de nutrition sont curatives, visant les enfants souffrant de malnutrition et les femmes enceintes, alors que les interventions de sécurité alimentaire sont préventives, visant à assurer aux familles un accès à la nourriture et une meilleure nutrition. Inversement, avoir accès à la nourriture prévient la malnutrition.
- 3) Des Programmes qui sont multidisciplinaires et multisectoriels atteignent une synergie dans leur mise en œuvre en impliquant différentes compétences qui correspondent aux différentes dimensions et différents aspects de la situation.

Au niveau du processus

- 8) Permettre la flexibilité de s'écarter de la conception, en réponse aux enjeux affectant la mise en œuvre, contribue à l'efficacité. L'établissement du Comité d'Appui De Synergie et des noyaux, par exemple, pour améliorer la coordination et le suivi, le démontre bien. Par contre, s'écarter de la conception du programme, sans que cela soit substantiellement justifié, peut affecter négativement le programme, comme l'illustre l'éparpillement du paquet d'interventions du PC.
- 9) Un modèle de gestion décentralisée rend la mise en œuvre plus efficace et plus démocratique, car cela permet aux acteurs concernés à chaque niveau d'y participer. Dans le PC, en raison de l'éloignement des zones cibles du niveau central et de la dispersion des municipalités et des villages dans les districts mêmes, il est nécessaire d'avoir un groupe administratif à chaque niveau pour superviser la coordination et la gestion. Par ailleurs, chaque groupe administratif a le pouvoir de décision, et ceci a pour conséquence de maintenir le programme en contact avec les réalités sur le terrain.
- 10) Le renforcement des capacités de tous les partenaires (acteurs et bénéficiaires) est primordial pour améliorer la mise en œuvre du programme et assurer sa pérennité.
- 11) Le Comité d'Appui de Synergie et le noyau représentent l'innovation du PC. Le premier reflète la stratégie multisectorielle et multidisciplinaire du programme, tandis que le noyau représente la participation communautaire dans le programme. En incluant ces groupes, le PC s'est éloigné des structures sociales traditionnelles et hiérarchiques et il a habilité des acteurs de la société civile. Ces deux groupes représentent de bons modèles de développement à reproduire dans d'autres projets dans le pays et ailleurs.

6. RECOMMANDATIONS

Alors que le PC entre dans sa deuxième et dernière phase, l'évaluation propose plusieurs recommandations. Il s'agit notamment de:

Au Niveau de la Conception

1) Pour la deuxième phase, le programme doit inclure une composante de renforcement des capacités du gouvernement central. L'objectif de cette composante est: (i) d'améliorer la coordination et le suivi du PC entre le niveau central et le niveau régional, (ii) de permettre au gouvernement de pérenniser les acquis du PC et de les reproduire dans d'autres districts et d'autres municipalités, (iii) d'aider le gouvernement à avoir les capacités techniques de mettre en œuvre ses politiques nationales sur la nutrition et la sécurité alimentaire.

En outre, la conception d'une composante de renforcement des capacités devrait inclure les mêmes bonnes pratiques que le PC a appliquées dans la conception de ses

interventions précédentes, c'est à dire, en commençant par étudier la situation pour identifier les besoins dans la conception et en sollicitant la contribution et la participation des représentants du gouvernement qui sont concernés et des bénéficiaires.

Le gouvernement a également plusieurs politiques mises en place relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Comme le PC travaille dans le cadre de ces politiques, cela devrait inclure de fournir au gouvernement des capacités techniques pour l'aider à appliquer ces politiques de façon pragmatique. Le PC par exemple, devrait explorer le rôle du Comité Technique National nouvellement établi et déterminer s'il devrait être le principal acteur à recevoir une formation sur le renforcement des capacités, par exemple en organisant des ateliers.

2) Le PC devrait également inclure une composante concernant l'approvisionnement en eau telle que le forage de puits. Sans un meilleur accès à l'eau, des prestations que reçoivent les bénéficiaires du PC ne seront que temporaires si la sécheresse prévaut. Le PC doit donc aider les bénéficiaires eux-mêmes à se protéger durant les périodes de sécheresse en trouvant des ressources innovantes pour assurer l'approvisionnement en l'eau potable et il doit les aider à diminuer leur dépendance à l'eau de pluie pour l'agriculture.

Comme cela serait toute une entreprise pour le PC, en particulier dans le temps qui reste, une stratégie consisterait à collaborer avec d'autres organisations et / ou des donateurs internationaux qui travaillent déjà sur des projets sur l'eau dans le pays, y compris le programme conjoint d'Environnement.

Au Niveau du Processus

3) Le programme devrait augmenter ses interventions. Les bénéficiaires, en particulier dans un des noyaux, ont fait une demande pour plus d'éducation sanitaire et nutritionnelle, des informations sur la lutte antiparasitaire, la mobilisation communautaire et le renforcement des capacités institutionnelles comme la gestion du travail pour le volet alimentaire. Ce sont des demandes valides qui contribueraient à la pérennité du programme au niveau communautaire.

Comme ses régions sont pastorales, le PC devrait inclure des approches innovatrices pour augmenter la production de bétail et son commerce.

4) Le noyau représente un bon modèle de développement communautaire, de mobilisation et de participation. Le PC devrait plaider auprès de ses partenaires nationaux pour faire du noyau une institution communautaire permanente afin que tous les organismes de développement y intègrent et y participent. Le programme devrait en outre plaider pour établir les noyaux dans d'autres régions ou communes.

5) Si dans le futur le programme inclut d'autres communautés, il devrait envisager celles qui ont déjà d'autres programmes F-OMD, afin qu'il y ait synergie. Par coïncidence, il y a des villages qui ont un autre F: OMD programmes conjoints. L'évaluatrice a visité quelques-uns de ces villages qui avaient à la fois Prévenir les Conflits et la Cohésion Sociale et la Sécurité Alimentaire des Enfants et la Nutrition.

Dans ces cas, les relais communautaires sont les mêmes dans les deux programmes, plusieurs ONG travaillent également dans les deux programmes et il y a un chevauchement de bénéficiaires, à savoir les Hratine, qui sont un des groupes les plus pauvres du pays et les plus touchés par l'insécurité alimentaire. Il est évident que ces deux programmes sont complémentaires et que la synergie de ces deux programmes conjoints travaillant côte à côte est un catalyseur pour la réalisation de leurs résultats. Ceci est également vrai pour le programme conjoint d'Environnement.

6) Le F: OMD Coordonnateur du Programme devrait jouer un rôle plus important dans la supervision de la synergie entre les quatre différents programmes conjoints dans le pays. Il devrait prendre la responsabilité d'identifier les différentes approches pour développer la synergie entre les différents PC, envoyer régulièrement des informations à chaque CGP de chaque programme commun sur les nouvelles activités et les développements impliquant chaque PC et solliciter leur avis sur la façon de compléter mutuellement les activités des uns et des autres. Il devrait également mettre en place des réunions régulières avec les programmes conjoints F: OMD. Au moment de l'évaluation, le coordinateur du programme a suggéré à l'évaluatrice qu'il pourrait préparer une matrice qui détaillerait les différentes activités de chaque PC. Par exemple, elle indiquerait les zones de travail de chacun et les zones communes d'interventions. Ce serait un outil très utile et devrait être développé sans délai.

7) Les rapports de suivi devraient être simplifiés. Cela aussi reflète qu'il y a un besoin de formation supplémentaire dans la préparation des rapports de suivi.

8) Au moment de l'évaluation, il y avait quatre programmes conjoints F: OMD en Mauritanie. Il serait très utile pour tous les programmes conjoints de considérer la standardisation du format de leurs rapports de suivi. L'évaluatrice a examiné le format des rapports de surveillance du projet Environnement et elle le recommande comme un bon modèle à suivre.

9) L'évaluatrice, cependant, recommande fortement que le programme soit étendu avec des fonds supplémentaires pour les raisons suivantes:

- (iv) Le programme a été le premier du genre dans le pays à inclure à la fois des partenaires conjoints nationaux (gouvernement, ONG, société civile) et des partenaires de l'ONU, et à le faire avec succès. Pourtant, la durée de trois ans du PC est courte par rapport à la situation qui est grave. En outre, il faut plus de temps pour mettre en œuvre les activités restantes, telles que celles incluses dans les recommandations.
- (v) Le pays est confronté à une crise humanitaire, le programme est vital pour de nombreuses communautés vulnérables, qui peuvent être négligées dans une crise humanitaire.
- (vi) Vu que le pays est confronté à une situation d'urgence, le F-OMD devrait fournir un soutien important au gouvernement pendant cette période de crise.

**TERMES DE RÉFÉRENCE GÉNÉRIQUES POUR L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS
DES PROGRAMMES CONJOINTS DANS LE DOMAINE DE L'ENFANCE,
DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION**

1. CONTEXTE GÉNÉRAL : VOLET DE L'ENFANCE, DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

En décembre 2006, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement de l'Espagne ont conclu un important accord de partenariat pour un montant de 528 millions d'euros ayant pour objet de contribuer aux progrès de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ainsi que d'autres objectifs de développement par le biais du système des Nations Unies. En outre, le 24 septembre 2008, l'Espagne a annoncé l'allocation de 90 millions d'euros en vue du lancement d'un volet thématique sur l'Enfance et la nutrition. Le Fonds pour la réalisation des OMD (F-OMD) ainsi institué appuie les efforts déployés par les pays pour atteindre leurs OMD et leurs autres objectifs de développement en finançant des programmes novateurs ayant des impacts sur leur population et étant susceptibles d'être reproduits.

Le F-OMD opère par l'entremise de l'Équipe des Nations Unies de chaque pays et promeut une cohérence et une efficacité accrues des interventions de développement par la collaboration entre les organismes des Nations Unies. Il intervient selon une modalité de programmes conjoints, 128 de ceux-ci ayant actuellement été approuvés dans 49 pays. Ces programmes relèvent de huit volets thématiques qui contribuent de diverses manières à l'obtention de progrès dans la réalisation des OMD.

Avec 134,5 millions de dollars alloués à 24 programmes conjoints, ce domaine d'intervention représente près de 20 % des travaux du F-OMD. Nos efforts contribuent à la réalisation des OMD concernant la réduction de la mortalité infantile et l'élimination de la pauvreté extrême et de la faim.

Les interventions vont de la fourniture de produits nutritionnels à moindre coût qui peuvent sauver des vies et favoriser un développement sain des enfants à des programmes ciblant les femmes enceintes et les mères allaitantes pour assurer leur santé et les informer sur les questions de nutrition. Une autre composante clé de la lutte contre la dénutrition est celle du plaidoyer en faveur de l'intégration systématique du droit des enfants à la nourriture dans les politiques et plans nationaux.

Les 24 programmes conjoints portent sur des sujets très divers et visent à l'obtention d'une large gamme de résultats. Il est toutefois possible de discerner dans la plupart d'entre eux un certain nombre de caractéristiques sous-jacentes semblables. La majorité des programmes relevant de ce volet visent à contribuer : 1) à une amélioration directe de la nutrition et de la sécurité alimentaire des populations, en particulier des enfants et des femmes enceintes, et 2) à un renforcement des capacités des pouvoirs publics à s'informer sur les problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition et à planifier en conséquence. La plupart des autres effets recherchés relèvent de ces deux thèmes, largement définis. C'est ainsi, par exemple, que l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'augmentation de l'approvisionnement en aliments nutritifs par des interventions agricoles sont directement liées aux premiers effets visés, la réduction de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. De même, nombre de programmes conjoints se proposent d'améliorer les politiques relatives à la sécurité alimentaire, soit par leur intégration dans les politiques générales, soit par la révision des politiques alimentaires actuelles.

Les bénéficiaires des programmes conjoints appartiennent à trois grandes catégories. Pratiquement tous les programmes de ce volet thématique comportent la fourniture d'appuis aux pouvoirs publics, au niveau national et/ou local. De nombreux programmes ciblent également les enfants et/ou les femmes enceintes, qui sont les plus vulnérables à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire. Enfin, plusieurs

programmes bénéficient aussi au secteur de la santé, qui agit aux premières lignes de la lutte contre la malnutrition et s'emploie à la traiter.

L'équipe du programme conjoint devra fournir les informations suivantes

- Description du programme conjoint, nom et objectif du programme; date de démarrage; extrants et effets recherchés; contribution à la réalisation des OMD au niveau local et national; durée du programme et stade actuel de mise en œuvre.
- Résumé du programme conjoint indiquant son degré de complexité, notamment ses composantes, les participants ciblés (directement et indirectement), sa portée géographique (régions) et le contexte socioéconomique dans lequel il opère.
- Il est également utile de décrire les ressources humaines et financières dont le programme conjoint dispose, le nombre de partenaires d'exécution (Nations Unies, administration gouvernementale nationale et locale et autres parties prenantes de l'exécution du programme).
- Changements constatés dans le programme depuis son lancement et place que le programme occupe par rapport aux priorités du PNUAD et de la stratégie nationale de développement.

2. OBJECTIF GLOBAL DE L'ÉVALUATION

L'un des rôles du Secrétariat est de suivre et d'évaluer le F-OMD. Il s'en acquitte conformément aux instructions contenues dans la Stratégie de suivi et évaluation et dans le Guide de mise en œuvre des programmes du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces documents stipulent que tous les programmes conjoints d'une durée de plus de deux ans devront faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours.

Les évaluations à mi-parcours sont de nature hautement formative et visant à **améliorer la mise en œuvre des programmes conjoints durant leur seconde phase. Elles visent également à générer des connaissances et à repérer les pratiques optimales et les leçons à retenir** susceptibles de les transférer à d'autres programmes. En conséquence, les conclusions et les recommandations issues de ces évaluations seront communiquées à leurs principaux utilisateurs, à savoir le Comité de gestion du programme, le Comité directeur national et le Secrétariat du Fonds.

3. PORTÉE ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'ÉVALUATION

L'évaluation à mi-parcours sera effectuée selon un processus accéléré d'analyse rapide et systématique de la conception, du processus et des résultats ou des tendances des résultats du **programme conjoint**, d'après les données relatives à la portée et les critères inclus dans les présents termes de référence. Cela permettra de formuler des conclusions et des recommandations pour le programme conjoint dans un délai d'environ trois mois.

L'unité faisant l'objet de l'analyse ou de l'étude pour la présente évaluation intérimaire est le programme conjoint, défini comme étant constitué de l'ensemble des composantes, effets, extrants, activités et intrants énoncés en détail dans le descriptif du programme conjoint et dans les amendements apportés à celui-ci au cours de la mise en œuvre.

La présente évaluation à mi-parcours vise les **objectifs spécifiques** suivants :

1. Mettre en évidence **la qualité de la conception et la cohérence interne** du programme (besoins ciblés et problèmes qu'il vise à résoudre) ainsi que sa cohérence externe avec le PNUAD, les stratégies nationales de développement et les **objectifs du Millénaire pour le développement**, et déterminer le degré d'appropriation nationale telle que définie par la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra.
2. Comprendre comment le programme conjoint **opère** et évaluer **l'efficacité de son modèle de gestion** pour la planification, la coordination, la gestion et l'utilisation des ressources allouées en vue de son exécution, par une analyse de ses procédures et de ses mécanismes institutionnels. On s'attachera dans cette analyse à déterminer les facteurs de succès et les limitations des tâches interorganisations dans le cadre de l'initiative des Nations Unies « **Unis dans l'action** ».
3. Déterminer le **degré d'efficacité** du programme parmi ses participants, sa contribution à la réalisation des objectifs du volet thématique **L'ENFANCE, DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION**, ainsi qu'à celle des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau local et/ou du pays.

4. QUESTIONS, NIVEAU ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les principaux utilisateurs de l'évaluation représentés au sein du groupe de référence de l'évaluation (Section 8 des TdR), et tout particulièrement l'entité de coordination et d'exécution du programme conjoint, doivent contribuer à la présente section. On pourra ajouter à celle-ci des questions et des critères d'évaluation, ou y apporter des modifications, dans les limites du raisonnable, compte tenu de la viabilité et des limitations (ressources, temps, etc.) des évaluations rapides à mi-parcours.

Les questions d'évaluation définissent l'information qui doit être produite par le processus d'évaluation. Elles sont groupées selon les critères à utiliser pour les évaluer et pour y répondre. Ces critères se situent aux trois niveaux distincts du programme.

Niveau de la conception :

- **Pertinence : Mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention de développement sont adaptés aux besoins et aux intérêts de la population, aux besoins du pays, aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux politiques des associés et des bailleurs de fonds.**
 - a) L'identification des problèmes, ainsi que de leurs causes respectives, est-elle claire dans le programme conjoint ?
 - b) Le programme conjoint tient-il compte des particularités et des intérêts spécifiques des femmes et des hommes dans les domaines d'intervention ?

- c) Dans quelle mesure la stratégie d'intervention a-t-elle été adaptée aux zones d'intervention où elle est appliquée ? Quelles actions le programme envisage-t-il pour surmonter les obstacles susceptibles de provenir du contexte politique et socioculturel ?
- d) Les indicateurs de suivi sont-ils pertinents et de la qualité nécessaire pour mesurer les extrants et les effets du programme conjoint ?
- e) Dans quelle mesure le Secrétariat du F-OMD a-t-il contribué à améliorer la conception des programmes conjoints ?
- **Appropriation de la conception : Exercice efficace du leadership de la part des agents sociaux du pays dans les interventions de développement**
 - a) Dans quelle mesure les objectifs d'intervention et les stratégies du programme conjoint correspondent-ils aux plans et programmes nationaux et régionaux, aux besoins identifiés et au contexte opérationnel des politiques nationales ?
 - b) Dans quelle mesure les autorités nationales, les administrations locales et les agents sociaux ont-ils été pris en considération, ont-ils participé ou se sont-ils impliqués au stade de la conception de l'intervention de développement ?

Niveau du processus

- **Efficience : Mesure dans laquelle les ressources/intrants (fonds, temps, etc.) ont produit des résultats**
 - a) Dans quelle mesure le modèle de gestion du programme conjoint (à savoir les instruments; ressources économiques, humaines et techniques; structure organisationnelle; flux d'information; processus décisionnel de gestion) contribue-t-il à l'obtention des produits et des résultats prévus ?
 - b) Dans quelle mesure les organisations participantes coordonnent-elles leurs actions entre elles, avec le gouvernement et avec la société civile ? Les travaux et les communications internes s'appuient-ils sur une méthode qui contribue à la mise en œuvre conjointe ?
 - c) Y a-t-il des mécanismes de coordination efficaces pour éviter de surcharger les homologues, la population/les acteurs participant à l'intervention ?
 - d) La cadence d'exécution du programme assure-t-elle l'exhaustivité des résultats du programme conjoint? Comment les diverses composantes du programme conjoint s'articulent-elles entre elles ?
 - e) Les méthodes de travail, instruments financiers, etc. sont-ils partagés entre les organisations, les institutions et les programmes conjoints ?
 - f) Des mesures plus efficaces (sensibles) et plus appropriées ont-elles été adoptées pour faire face aux problèmes politiques et socioculturels identifiés ?

- Appropriation du processus : Exercice efficace du leadership de la part des agents sociaux du pays dans les interventions de développement

- g) Dans quelle mesure les populations cibles et les participants se sont-ils appropriés le programme, en y assumant un rôle actif ? Quels ont été les modes de participation ?
- h) Dans quelle mesure des ressources nationales publiques/privées et/ou des homologues nationaux publics/privés ont-ils été mobilisés pour contribuer à la réalisation de l'objectif du programme et à la production de résultats et d'impacts ?

Niveau des résultats

- Efficacité : Mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention de développement ont-ils été réalisés ou le seront-ils selon toute vraisemblance, compte tenu de leur importance relative.

- a) Le programme réalise-t-il des progrès dans l'obtention des résultats prévus ?
 - a. Dans quelle mesure et de quelles manières le programme conjoint contribue-t-il à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau local et national ?
 - b. Dans quelle mesure le programme contribue-t-il à la réalisation des objectifs fixés pour le volet thématique et de quelles manières ?
- b) Le calendrier prévu pour les extrants est-il respecté ? Quels sont les facteurs qui contribuent aux progrès ou qui retardent l'obtention des extrants et des effets ?
- c) Les extrants produits sont-ils de la qualité requise ?
- d) Le programme possède-t-il des mécanismes de suivi (pour vérifier la qualité des produits, le respect du calendrier, etc.) pour mesurer les progrès sur la voie de l'obtention des résultats prévus ?
- e) Le programme assure-t-il une couverture des bénéficiaires ainsi que prévu ?
- f) De quelle manière le programme a-t-il formulé des mesures novatrices pour apporter des solutions aux problèmes ?
- g) Y a-t-il eu des bonnes pratiques, des cas de succès et des exemples transférables qui ont été identifiés ?
- h) De quelles manières le programme conjoint a-t-il contribué à la résolution de la question du juste emploi des jeunes ?
- i) De quelles manières le programme conjoint a-t-il contribué à la résolution de la question de la migration intérieure et/ou extérieure ?
- j) Quels sont les types d'effets différenciés qui résultent du programme conjoint selon le sexe, la race, le groupe ethnique, le caractère rural ou urbain de la population bénéficiaire, et dans quelle mesure ?

Durabilité : Probabilité que les avantages de l'intervention se maintiendront dans le long terme.

- a) Les conditions nécessaires pour assurer la durabilité des effets du programme conjoint s'instaurent-elles ?

Au niveau local et national :

- i. Le programme est-il soutenu par les institutions nationales et/ou locales ?
 - ii. Ces institutions possèdent-elles des capacités dans les domaines techniques et en matière de leadership et manifestent-elles la volonté de continuer de coopérer avec le programme et de le reproduire ?
 - iii. Y a-t-il eu une création ou un renforcement de capacités opérationnelles chez les partenaires nationaux ?
 - iv. Les partenaires possèdent-ils des capacités financières suffisantes pour entretenir les avantages produits par le programme ?
 - v. La durée du programme est-elle suffisante pour assurer un cycle qui projettera la durabilité des interventions ?
- b) Dans quelle mesure les visions et les actions des partenaires s'inscrivent-elles dans la ligne du programme conjoint ou en divergent-elles ?
- c) De quelles manières la gouvernance du programme conjoint peut-elle être améliorée afin d'accroître les chances de parvenir à une durabilité future ?

5. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Les évaluations à mi-parcours appliqueront les méthodes et les techniques qui seront déterminées par les besoins spécifiques d'information, les questions énoncées dans les TDR, la disponibilité des ressources et les priorités des parties prenantes. Dans tous les cas, il est attendu des consultants qu'ils analysent toutes les sources d'information pertinentes, telles que les rapports, descriptifs de programme, rapports d'examen internes, fichiers de programme, documents de développement stratégiques du pays, évaluations à mi-parcours et tous autres documents susceptibles de fournir des données factuelles sur lesquelles on pourra fonder des jugements. Il est également attendu des consultants qu'ils emploient des entrevues en tant qu'instrument de recueil de données pour l'évaluation.

La méthodologie et les techniques devant être employées dans l'évaluation devront être décrites en détail dans le rapport de recherche sur documents et dans le rapport final d'évaluation, la description devant contenir au minimum des informations sur les instruments utilisés pour la collecte et l'analyse des données, qu'il s'agisse de documents, d'entrevues, de visites sur le terrain, de questionnaires ou de techniques participatives.

6. PRODUITS LIVRABLES

Le consultant est tenu de remettre les produits livrables suivants au Secrétariat du F-OMD :

✂ **Rapport initial** (à soumettre dans les 15 jours de la soumission de toute la documentation du programme au consultant)

Ce rapport sera d'une longueur de 10 à 15 pages et indiquera les méthodes, sources et procédures auxquelles il est envisagé d'avoir recours pour le recueil des données. Il comportera également un calendrier prévisionnel des activités et de la soumission des produits livrables. Le rapport de recherche sur documents indiquera les lignes d'enquête initiales envisagées sur le programme conjoint. Ce rapport servira de point initial d'accord et d'entente entre le consultant et le directeur de l'évaluation. Il sera établi selon le plan général suivant :

0. Introduction

1. Contexte de l'évaluation : objectifs et approche générale

2. Identification des principales unités et dimensions pour l'analyse et des domaines de recherche possibles

3. Principales réalisations de fond et financières du programme conjoint

4. Méthodologie de compilation et d'analyse de l'information

5. Critères de définition de l'ordre du jour de la mission, notamment pour les visites sur le terrain

✧ **Ebauche du rapport final** (à soumettre dans les 15 jours après l'achèvement de la visite de terrain)

Le rapport final préliminaire comportera les mêmes sections que le rapport final (voir la description au paragraphe ci-dessous) et sera d'une longueur de 20 à 30 pages. Il sera distribué aux membres du groupe de référence de l'évaluation. Il contiendra également un résumé analytique de 5 pages au plus, donnant une brève description du programme conjoint, de son contexte et de sa situation actuelle, avec indication de l'objet de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux constats, conclusions et recommandations. Le rapport préliminaire sera communiqué aux membres du groupe de référence de l'évaluation pour recueillir leurs commentaires et leurs suggestions. Il sera établi sur le même plan que celui du rapport final, décrit ci-dessous.

✧ **Rapport final d'évaluation** (à soumettre dans les 10 jours après réception des commentaires sur le rapport final préliminaire)

Le rapport final sera d'une longueur de 20 to 30 pages. Il contiendra également un résumé analytique de 5 pages au plus, donnant une brève description du programme conjoint, de son contexte et de sa situation actuelle, avec indication de l'objet de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux constats, conclusions et recommandations. Le rapport final sera envoyé au groupe de référence de l'évaluation. Il contiendra au minimum les sections suivantes :

1. Page de couverture
2. Introduction
 - Contexte, but et approche méthodologique
 - Objet de l'évaluation
 - Méthodes utilisées dans l'évaluation
 - Contraintes et limites de l'étude menée
3. Description des interventions effectuées
 - – Concept initial
 - – Description détaillée de son élaboration : description de l'hypothèse de changement du programme.
4. Niveaux d'analyse : critères et questions d'évaluation
5. Conclusions et leçons à retenir (présentées par ordre de priorité et clairement organisées)
6. Recommandations
7. Annexes

7. PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET PRÉMISSSES DE L'ÉVALUATION

L'évaluation à mi-parcours du programme conjoint doit être effectuée conformément aux principes d'éthique et aux normes établies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG).

- **Anonymat et confidentialité.** L'évaluation doit impérativement respecter les droits des personnes qui fournissent des informations, garantir leur anonymat et assurer la confidentialité.
- **Responsabilité.** Il doit impérativement être fait mention dans le rapport de tout différend ou divergence d'opinion ayant pu survenir entre les consultants ou entre ceux-ci et les cadres du Programme conjoint en rapport avec les constats et/ou recommandations. L'équipe devra impérativement corroborer toutes les affirmations ou consigner son désaccord.
- **Intégrité.** Il incombera à l'évaluateur de souligner les questions qui n'ont pas été expressément mentionnées dans les TdR, si celles-ci sont nécessaires pour effectuer une analyse plus complète de l'intervention.
- **Indépendance.** Le consultant devra veiller à être indépendant de l'intervention évaluée et ne peut être associé à ses structures de direction ni à aucune de leurs composantes.
- **Incidents.** Tout problème survenant au cours des travaux sur le terrain, ou à tout autre stade de l'évaluation, doit impérativement être signalé immédiatement au Secrétariat du F-OMD. Faute de ce faire, l'existence dudit problème ne pourra en aucun cas être invoquée pour justifier la non-obtention des résultats exigés par le Secrétariat du F-OMD dans les présents termes de référence.
- **Validation de l'information.** Le consultant sera responsable de veiller à l'exactitude de l'information recueillie lors de la préparation des rapports et il sera responsable en dernière analyse de l'information présentée dans le rapport d'évaluation.
- **Propriété intellectuelle.** Lors du traitement des sources d'information, le consultant sera tenu de respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des collectivités examinées.
- **Remise des rapports.** En cas de retard dans la remise des rapports, ou si la qualité des rapports remis est clairement inférieure à celle dont il avait été convenu, les pénalités prévues dans les présents termes de référence seront applicables.

8. RÔLES DES ACTEURS DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les principaux acteurs intervenant dans le processus d'évaluation à mi-parcours sont le Secrétariat du F-OMD, l'équipe de direction du programme conjoint et le Comité de gestion du programme qui pourra être élargi pour y inclure les parties prenantes supplémentaires appropriées. Ce groupe d'institutions et d'individus fera fonction de groupe de référence de l'évaluation, dont le rôle s'étendra à toutes les phases de l'évaluation et dont les fonctions seront les suivantes :

- Faciliter la participation des parties contribuant à la conception de l'évaluation.

- Identifier les besoins d'information, définir les objectifs et délimiter la portée de l'évaluation.
- Fournir des apports aux documents de planification de l'évaluation (programme de travail et plan de communication, de diffusion et d'amélioration).
- Fournir des apports et participer à l'élaboration des termes de référence.
- Faciliter l'accès de l'équipe d'évaluation à toutes les informations et à toute la documentation relative à l'intervention, ainsi qu'aux acteurs et aux informants clés qui doivent participer aux entrevues, aux groupes de consultation ou aux autres activités de recueil d'information.
- Surveiller la qualité du processus et des documents et rapports produits, afin d'enrichir ceux-ci par leurs apports et veiller à ce qu'ils tiennent compte de leurs intérêts et des besoins d'information sur l'intervention.
- Diffuser les résultats de l'évaluation, notamment auprès des organisations et des entités de leur groupe d'intérêt.

Le Secrétariat du F-OMD promouvra et gèrera l'évaluation à mi-parcours des programmes conjoints en qualité de commissaire de l'évaluation, en s'acquittant du mandat de mener et de financer l'évaluation des programmes conjoints. En qualité de directeur de l'évaluation, le Secrétariat sera chargé de veiller à ce que le processus d'évaluation soit mené conformément aux dispositions prévues, de promouvoir et de diriger la conception de l'évaluation, et coordonner et de surveiller les progrès et le développement de l'étude d'évaluation et la qualité du processus.

9. CALENDRIER DU PROCESSUS D'ÉVALUATION

A. Préparation de l'évaluation (environ 45-60 jours avant les 18 premiers mois de l'exécution du programme). Ces activités préparatoires ne font pas partie de l'évaluation, mais la précèdent.

1. Un message électronique officiel du Secrétariat est envoyé au coordonnateur résident, aux responsables de la coordination dans le pays et au coordonnateur du programme conjoint. Il indique la date officielle de démarrage de l'évaluation et contient des instructions sur l'évaluation à mi-parcours et les TdR génériques de l'évaluation.
2. Au cours de cette période, le groupe de référence de l'évaluation est établi, les TdR sont adaptés au contexte et aux intérêts des parties prenantes dans le pays, et tous les documents pertinents relatifs au programme conjoint sont envoyés à l'évaluateur.

Cette activité exige un dialogue entre le Secrétariat et le groupe de référence de l'évaluation (entité qui examine le processus d'évaluation indépendant et émet des remarques, mais ne s'ingère pas dans le processus). Ce dialogue doit viser à affiner et à modifier certaines des questions et des dimensions de l'étude que ne couvrent pas les

TdR génériques, ou qui ne sont pas adaptées au programme conjoint ou sans objet par rapport à celui-ci.

3. Le gestionnaire de portefeuille du Secrétariat conviendra avec le pays d'une date initiale pour la visite sur le terrain.
4. À partir de ce point, les spécialistes de l'évaluation et le gestionnaire de portefeuille sont chargés de gérer l'exécution de l'évaluation, celle-ci comportant trois grandes fonctions : faciliter le travail du consultant, servir d'interlocuteur entre les parties (consultant, équipe du programme conjoint dans le pays, etc.), et examen des produits livrables résultant de l'évaluation.

B. Phase d'exécution de l'étude d'évaluation (87-92 jours au total)

Étude des documents (23 jours au total)

1. Séance d'information avec le consultant **(1 jour)**. Une liste de vérification des activités et des documents à examiner sera soumise et le processus d'évaluation sera expliqué. Débat sur ce que doit comporter l'évaluation.
2. Examen des documents selon la liste standard (voir annexes des TdR; descriptif, rapports financiers et rapports de suivi du programme, etc.).
3. Soumission du rapport initial comprenant les constats de l'examen documentaire et précisant comment l'évaluation sera effectuée. Le rapport initial est communiqué au groupe de référence de l'évaluation pour ses remarques et suggestions (dans les **quinze jours de la remise au consultant de toute la documentation du programme**).
4. Le point focal pour l'évaluation (coordonnateur du programme conjoint, bureau du coordonnateur résident, etc.) et le consultant établissent un ordre du jour pour la visite d'évaluation sur le terrain (entrevues avec les participants au programme, les parties prenantes, des groupes de consultation, etc.) (dans les **7 jours de la remise du rapport d'étude documentaire**).

Visite sur le terrain (10-15 jours)

1. Le consultant se rendra dans le pays pour y effectuer des inspections et établir des comparaisons avec les conclusions préliminaires issues de l'étude documentaire. L'ordre du jour prévu sera exécuté. Il faudra peut-être à cette fin que le responsable des programmes du Secrétariat facilite la visite du consultant en s'assurant par des communications téléphoniques ou par courriel qu'il y aura un point focal dans le pays qui fera fonction d'interlocuteur naturel du consultant.
2. Il incombera au consultant d'organiser une réunion de retours d'information avec les acteurs clés avec lesquels il aura interagi.

Rapport final (54 jours au total)

1. Le consultant remettra un rapport final préliminaire que le responsable des programmes du Secrétariat sera chargé de partager avec le groupe de référence de l'évaluation **(dans les 15 jours suivant l'achèvement de la visite sur le terrain)**.
2. Le Secrétariat déterminera la qualité du rapport d'évaluation soumis en appliquant les critères énoncés par l'UNEG et le Réseau de l'évaluation du CAD **(dans les 7 jours suivant la remise du rapport final préliminaire)**.
3. Le groupe de référence de l'évaluation pourra demander à ce que les données ou les fait dont il estime qu'ils sont erronés soient corrigés, sous réserve qu'il produise des données ou des preuves à l'appui de sa demande. L'évaluateur aura le dernier mot sur l'inclusion ou le rejet de tels changements. Pour assurer la qualité de l'évaluation, le Secrétariat pourra et devra intervenir, de manière à ce que les données erronées et les opinions fondées sur des données erronées ou sans preuves factuelles soient modifiées **(dans les 15 jours suivant la remise du rapport final préliminaire)**.

Le groupe de référence de l'évaluation pourra également émettre des remarques sur les jugements de valeur contenus dans le rapport d'évaluation, mais celles-ci ne doivent pas affecter la liberté de l'évaluateur d'exprimer les conclusions et d'émettre les recommandations qu'il estime appropriées, sur la base des preuves et des critères établis.

Toutes les remarques seront consignées dans une matrice que le Secrétariat fournira aux points focaux de l'évaluation.

4. Une fois que le groupe de référence aura effectué ses apports, l'évaluateur décidera lesquels de ceux-ci il y aura lieu d'intégrer dans le rapport et lesquels il y aura lieu d'omettre **(10 jours)** et il remettra au Secrétariat du F-OMD un rapport final d'évaluation.
5. Le Secrétariat examinera la version finale du rapport et cette phase s'achèvera par la remise de ce rapport au groupe de référence de l'évaluation dans le pays **(dans les 7 jours de la remise du rapport final préliminaire avec les remarques)**.

C. Phase d'intégration des recommandations et d'élaboration du plan d'amélioration (dans les 15 jours de la remise du rapport final) :

1. Le responsable des programmes du Secrétariat, en tant que représentant du Secrétariat, engagera un dialogue avec les gestionnaires du programme conjoint pour établir un plan d'amélioration intégrant les recommandations issues de l'évaluation.
2. Le Secrétariat publiera le rapport d'évaluation sur son site web.

10. ANNEXES

a) Examen documentaire

La présente section doit être complétée par les autres utilisateurs de l'évaluation, mais principalement par l'équipe de direction du programme conjoint et par le Comité directeur du programme. Il faut déterminer un minimum de documents à examiner avant d'entreprendre la visite sur le terrain. En termes généraux, le Secrétariat estime que ces documents devront comprendre au moins les documents suivants :

Contexte du F-OMD

- Document cadre du F-OMD
- Sommaire du cadre et des indicateurs communs de S&E
- Indicateurs thématiques généraux
- Stratégie de S&E
- Stratégie de communication et de plaidoyer
- Directives d'exécution conjointe du F-OMD

Documents spécifiques du programme conjoint

- Descriptif du programme conjoint, cadre de résultats et cadre de S&E
- Rapports de mission du Secrétariat
- Rapports trimestriels
- Mini-rapports de suivi
- Rapports de suivi bisannuels
- Rapports annuels
- Programme de travail annuel
- Information financière (MDTF)

Autres documents ou information disponible dans le pays

- Évaluations, études ou rapports internes produits par le programme conjoint
- Documents ou rapports sur les objectifs du Millénaire pour le développement au niveau local et national
- Documents ou rapports pertinents sur l'application dans le pays de la Déclaration de Paris et des principes du Programme d'action d'Accra
- Documents ou rapports pertinents sur l'initiative des Nations Unies « Unis dans l'action »

d) Fichier pour le plan d'amélioration du programme conjoint

Un fois l'évaluation intérimaire menée à bien, la phase de l'intégration de ses recommandations commence. Le présent fichier est à utiliser en tant que base de l'établissement d'un plan d'amélioration du programme conjoint, qui rassemblera toutes les recommandations et indiquera les actions devant être entreprises par la Direction du programme.

Recommandation de l'évaluation n° 1				
Réponse de la Direction du programme conjoint				
Actions clés	Période	Personne responsable	Suivi	
1.1			Remarques	Statut
1.2				
1.3				
Recommandation de l'évaluation n° 2				
Réponse de la Direction du programme conjoint				
Actions clés	Période	Personne responsable	Suivi	
2.1			Remarques	Statut
2.2				
2.3				
Recommandation de l'évaluation n° 3				
Réponse de la Direction du programme conjoint				
Actions clés	Période	Personne responsable	Suivi	
3.1			Remarques	Statut
3.2				
3.3				

c) Calendrier de l'évaluation

Listes des Personnes Consultée

ONU

Coumba Mar GADIO
UN Résident Coordinatrice
UNDP Résident Représentative
Comba.mar.gardio@one.un.org

Lucia Elmi
Représentative, UNICEF
lelmi@unicef.org

Mariam Mahmat NOUR
Représentante de la FAO en Mauritanie
Mariam.mahmatnour@fao.org

Ahmeda Mohamed Ahmed
FAO
Coordinateur
Ahmeda@fao.org

Alpha N'GAIDE
Administrateur en Communication
UNICEF
angaide@unicef.org

Ishagh OUL Khalef
Charge de Programme
WHO
khalefi@mr.afro.who.int

Allou WAGUE
Charge de Suivi Evaluation
MD-F Environnement et Changement Climatique
UNDP
wagueali@yahoo.fr

Ahmed Ouid Sid' Ahmed Ouid Aida
MDGF Joint Programme Coordinator
Children Food Security and Nutrition
aida.ahmed@ymail.com

Ines Lezama
Spécialiste en Nutrition, UNICEF
ilezama@unicef.org

Alain Sitchet
F :OMD Joint Programmes Coordinateur
alain.sitchet@one.un.org

Ambassade D'Espagne en Mauritanie

Francisco Sanchez Lopez
Coordinateur General de la Coopération Espagne en Mauritanie

coordinador@aecid.mr

Lierni AGUIRREBENA
Responsable de Programme
Ambassade D’Espagne en Mauritanie
Liermi.gaidos@aecid.mr

Maria Castro SERATNES
Bureau Technique de Coopération
Ambassade D’Espagne En Mauritanie
maria.castro@aecid.es

Gouvernement

Ba Housseynou HAMADY
Ministre de Sante
bah@sante.gov.mr

Chiekh Abdallah EWAH
Wali Du Hodh El Gharbi
cabdallahi@interieur.gov.mr

Abderrahmane O. JIDDOU
DSBN Directeur Sante de base et Nutrition
ajjidoue@sante.gov.mr

El Moustapha Ould EL MOCHTAR
Directeur General de la Sante du Hodh El-Chargi
Président du Comite Pilotage as Niveau Hodh El-Chargui

Munira Bint CHATIE,
Coordinateur, MASEF

Laghdaf Ould RAMDHANE
Mayor of Al-Safa, Hodh El Gharbi

Mohamed Ould Sid’ Ahmed Ould BEDDA
Ministre Charge de l’Affaires de la Famille
Coordinateur Composante Nutrition du PASN
ouldbedda@yahoo.fr

ONG

Ahmed BRAHIM
APEP
Tel : 46526541

Khouyati HAMADI
Au Secours
Tel : 22044915

Mohamed Ould HAMID
ADICOR

Diagan MOHAMADU

Counterpart International
mdiajana@counterpart.org

Khanty N/sidi
Au Secours
Tel : 22261941

Chiekh Ahmed ELHODYE
APEP
Tel : 48071291

Mohamed Ould HAMID
Président ONG ADICOR
adicor_estmauritanie@yahoo.fr

Mohamedou Hossenie
ACORD
Tel : 46526542

Omar Kane
APEP
Tel: 22078959

Sidi Mohamed Ould Ahmed-Talel
ODZASAM
Tel :22 225271

Amadou Ali MBAYE (CP)
ANAIK
Tel : 22458103

Mohamed Mahmoud HSSISE (CP)
ANAIK
Tel : 46457919

VISITE DE MADAME MOUNA H. HASHEM DU 13 NOVEMBRE AU 1 DECEMBRE 2011 (AGENDA PROVISOIRE)

Première semaine

dimanche 13 novembre 2011	lundi 14 novembre 2011	mardi 15 novembre 2011	mercredi 16 novembre 2011	jeudi 17 novembre 2011	vendredi 18 novembre 2011	samedi 19 novembre 2011
08 :30 – 09 :00 Lieu : Cellule de Sécurité UNDSS Activité : Briefing de sécurité	08 :30 – 09 :15 Lieu : Coordination MDG-F Activité : Entretien avec MM. Alain Sitchet et Ahmed Ould Aida, Coordinateur PC Nutrition	09 :00 – 09 :45 Lieu : Secrétariat du CSLP Activité : Entretien avec M. Sidi Ould Zenvour, Directeur du Secrétariat du CLSP	09 :00 – 09 :45 Lieu : Direction des Droits de l'Homme Activité : Entretien avec M. Cheikh Tourad Ould Mohamed, Directeur des Droits de l'Homme	09 :00 – 09 :45 Lieu : SOS- Esclaves Activité : Entretien avec M. Boubacar Ould Messaoud, Directeur SOS- Esclaves	07 :00 Départ pour Kiffa	06 :00 Départ pour Aïoun. Arrivée à 11 :00
09 :00 – 09 :30 Lieu : Bureau de la Coordinatrice Résidente du SNU Activité : Briefing avec Dr Coumba Mar Gadio, CR/RR	09 :15 – 10 :00 Lieu : UNFPA Activité : Entretien avec M Mohamed Ahmed Abd, Chargé de Programme UNFPA (PC « Prévention des Conflits »)	10 :00 – 10 :45 Lieu : Ministère de la Santé Activité : Entretien avec MM. Abderahmane Ould Jiddou (DSBN) et Mohamed Moustapha Kane (SNN)	10 :00 – 10 :45 Lieu : MCJS Activité : Entretien avec M. Sidi Mohamed, Directeur de la Jeunesse, MCJS	10 :00 – 10 :45 Lieu : Bureau du Coordinateur MDG-F Activité : Entretien avec le Professeur Cheikh Saad Bouh Kamara	Nuitée à Kiffa	
09:30 – 11:00 Lieu : Salle de réunion du PNUD Activité : Briefing avec les Chefs des agences participantes (FAO, OMS, PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF, UNODC)	10 :00 – 10 :45 Lieu : UNODC Activité : Entretien avec M Dah Ould Khattar, Administrateur UNODC (PC « Prévention des Conflits »)	11 :00 – 11 :45 Lieu : CSA Activité : Entretien avec Mme Medina Dia, Directrice de la Nutrition au CSA	10 :45 – 11 :15 Lieu : MCJS Activité : Audience chez S.E. Mme le Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports	10 :45 – 11 :30 Lieu : CAEP Activité : Entretien avec Mme Blandine Bihler, Chargée de la Coordination, CAEP		12 :00 – 13 : 00 Lieu : Bureau du Wali Activité : Visite de courtoisie au wali du Hodh el Gharbi/Entretien avec les autorités administratives, y compris le Procureur de la République
11:30 – 12:30 Lieu : Salle de réunion UNICEF Activité : Briefing du	11 :00 – 11 :45 Lieu : UNICEF Activité : Entretien avec MM Alpha Ngaidé et Yacouba Tandia Chargés de	12 :00 – 12 :45 Lieu : MASEF Activité : Entretien	11 :30 – 12 :00 Lieu : Commissariat aux Droits de l'Homme	11:30 – 13 :00 Lieu : Salle de réunion de l'UNICEF Activité :		13 :00 – 14 :30 Pause déjeuner

CGP « Nutrition »	Programme UNICEF (PC « Prévention des Conflits »)	avec M. M. Mohamed Ould Bedda	Activité : Audience chez S.E. M. le Commissaire aux Droits de l'Homme	Finalisation de l'agenda de terrain avec les deux équipes de coordination des PC		
12:30 – 13:30 Lieu : Salle de réunion du PNUD Activité : Briefing du CGP « Prévention des Conflits »						
13 :30 – 14 :30 Lieu : A déterminer Activité : Déjeuner	11 :45 – 12 :30 Lieu : UNICEF Activité : Entretien avec Mmes Ndèye Fatou Ndiaye, Chef de la Section Survie UNICEF et Ines Lezama Chargée de Programme (OIC) de Nutrition (PC « Nutrition »)	12 :45 – 13 :30 Lieu : MASEF Activité : Entretien avec M. Ahmedou Ould Hademine, Directeur des Etudes, de la Coopération et du Suivi, MASEF	12 :15 – 12 :45 Lieu : Commissariat à la Sécurité Alimentaire Activité : Audience chez S.E. M. le Commissaire à la Sécurité Alimentaire	13 :00 – 14 :00 Lieu : A déterminer Activité : Pause déjeuner		14 :30 – 15 :30 visite et entretien avec le président du comité de pilotage HEG du Programme Nutrition
14:30 – 15 :15 Lieu : AECID Activité : Briefing avec le Coordinateur Général de la Coopération Espagnole, M. Francisco Lopez	12 :45 – 13 :30 Lieu : PAM Activité : Entretien avec Mme Marieme Mint Louly, Chargée de Programme PAM (PC « Nutrition »)	13 :30 – 14 :30 Lieu : A déterminer Activité : Pause déjeuner	13 :00 – 13 :30 Lieu : Ministère de la Justice Activité : Audience chez S.E. M. le Ministre de la Justice			
15 :30 – 16 :15 Lieu : MAED Activité : Entretien avec M. Yahyah Ould Abddayem, Directeur Général de la Politique Economique et des Stratégies du Développement, MAED	13 :30 – 14 :30 Lieu : A déterminer Activité : Déjeuner	14 :30 – 15 :45 Lieu : MDR Activité : Entretien avec Hasni Bassid ., Directeur de l'Agriculture (PC « Nutrition »)	13 :30 – 14 :30 Lieu : A déterminer Activité : Pause déjeuner			
16 :15 – 17 :00 Lieu : Cabinet du Ministre des Affaires Economiques et du Développement (MAED) Activité : Audience chez S.E. M. Sidi Ould Tah, Ministre des Affaires Economiques et du Développement	14 :30 – 15 :15 Lieu : FAO Activité : Entretien avec M. Mohamed Ahmeda, Assistant Représentant FAO (PC « Nutrition »)	16 :00 – 16 :45 Lieu : ANAI Activité : Entretien avec M. Ba Madina, Directeur Général ANAI	14 :30 – 15 :00 Lieu : MASEF Activité : Audience chez S.E. Mme le Ministre des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille	14 :00 – 17 :00 Lieu : Bureau du Coordinateur MDG-F Activité : Rédaction des notes, analyse des données et revue de la collecte documentaire		
	15 :30 – 16 :15 Lieu : OMS Activité : Entretien avec MM Lemlih Ould Baba et		15 :15 – 15 :45 Lieu : MDR Activité : Audience chez S.E. M. le			

	Isagh Ould Khalef, Chargés de Programme OMS (PC « Nutrition »)		Ministre du Développement Rural			
	16 :30 – 17 :15 Lieu : REACH Activité : Réunion avec l'équipe REACH/Comité Technique Permanent de la Nutrition : perspectives techniques et passage à l'échelle		16:00 – 16:30 Lieu: Ministère de la Santé Activité: Audience chez S.E. M. le Ministre de la Santé			

Deuxième semaine

dimanche 20 novembre 2011	lundi 21 novembre 2011	mardi 22 novembre 2011	mercredi 23 novembre 2011	jeudi 24 novembre 2011	vendredi 25 novembre 2011	samedi 26 novembre 2011
09 :45 – 10 :30 Lieu : Bureau Régional SNU Activité : Entretien avec M. Ahmed Ould Aïda, Coordinateur du PC MDG-F Nutrition	06 :00 Départ pour Tamchekett/ Gaet Teydouma	07 :00 Départ pour la Moughataa de Kobeni	06 :00 Départ pour Néma	07 :00 Départ pour El Mebrouk et Oum Avnadech	08 :00 Départ pour Ouerken 2 visite du noyau nutrition sécurité alimentaire de Ouerken 2	07 :00 Départ pour Aïoun
10 :30 – 11 :30 Lieu : Bureau Régional SNU Activité : Rencontre avec l'équipe régionale de coordination SNU. Entretiens avec les VNU/PNUD	09 :00 – 15 :00 Rencontre avec le Maire de Gaet Teydouma et visite de sites dans la Commune (Legraere...)	08 :00 – 08 :30 Visite du Hakem de Kobeni	10 :00 – 10 :30 Lieu : Bureau du Wali Activité : Entretien avec les autorités administratives	09 :00 – 12 :00 Rencontre avec le Maire d'El Mebrouk et visite d'un site du PC « Prévention des Conflits ».	09 :00 – 12 :00 Séances de travail avec les partenaires et bénéficiaires à Ouerken	11 :00 – 13 :00 Lieu : Bureau Régional SNU Activité : Restitution de l'évaluation avec constats préliminaires au Comité Régional de Pilotage du PC « Nutrition » au HEG : discussions et validation des constats
11 :30 – 12 :30 Lieu : Bureau Régional SNU Activité : Réunion avec les 8 ONG partenaires des PC Nutrition et Prévention des Conflits (ADICOR, ODZASEM, ACORD, CPI,	15 :00 Départ pour Aïoun	10 :00 Arrivée à Leghligue	10 :30 – 11 :30 Lieu : Centre de Santé (CRENAS, CRENAM) Activité : Visite CRENAM, CRENAS	12 :00 – 13 :00 Entretien avec les VNU/PNUD	13 :00 Retour a Nema	14 :30 Départ pour Kiffa

ARDM, APEP, Au Secours, ANADELP)						
12 :30 – 14 :00 Réunion avec le comité de pilotage du HEG Programme nutrition		10 :30 – 13 :00 Lieu : A déterminer Activité : Séance de travail avec le noyau nutrition sécurité alimentaire et visite des sites	11 :30 – 12 :00 Lieu : DRAS Activité : Entretien avec le Président du Comité Régional de Pilotage du PC « Nutrition »	13 :00- 13 :30 Rencontre du Noyau de Nutrition et Sécurité Alimentaire de Oum Avnadech		
14 :00 – 15 :00 Lieu : A déterminer Activité : Pause déjeuner		13 :00 – 14 :00 Lieu : A déterminer Activité : Pause déjeuner	12 :00 – 13 :00 Lieu : DRAS Activité : Réunion du Comité Régional de Pilotage du PC « Nutrition »	13 :30 – 14 :30 Lieu : A déterminer Activité : Pause déjeuner		
15 :00 – 15 :45 Lieu : Bureau Régional SNU Activité : Entretien avec le Président de l'ONG SLODA		14 :30 – 15 :30 Visite du noyau de Gogui	13 :00 – 14 :00 Lieu : A déterminer Activité : Pause déjeuner	14 :30 – 16 :00 visite de sites nutrition sécurité alimentaire	15 :00 – 16 :00 Visite de relais communautaires PC Nutrition et participation à des séances de mobilisation sociale	
15 :45 – 16 :30 Lieu : Bureau Régional SNU Activité : Entretien avec le Président de l'ONG ODZASAM		15 : 30 – 17h Retour à Aïoun	14 :00 – 16 :00 Visite du Noyau de Nutrition et Sécurité Alimentaire	18 :00 Retour a Nema	16 :00 – 17 :00 Restitution au comité de pilotage du HEC PC Nutrition	
Nuitée à Aïoun	Nuitée à Aïoun	Nuitée à Aïoun	16 :00 – 17 :00 Lieu : A déterminer Activité : Rencontre avec le Délégué Régional de la Jeunesse Nuitée à Néma	Nuitée à Néma	Nuitée à Néma	Nuitée à Kiffa

Troisième semaine

dimanche 27 novembre 2011	lundi 28 novembre 2011	mardi 29 novembre 2011	mercredi 30 novembre 2011	jeudi 1 decembre 2011
06 :00 Départ pour Boghé. Arrivée à 11 :00	06 :00 Départ pour Rosso. Arrivée à 08 :00	07 :00 Activité : Départ pour Nouakchott	08 :30 – 17 :00 Lieu : Bureau du Coordinateur MDG- F Activité : Formulation des pistes de réflexion et recommandations	09 :00 – 09 :30 Lieu : Bureau de la Coordinatrice Résidente du SNU Activité : Débriefing avec Dr Coumba Mar Gadio, CR/RR
11 :00 – 11:45 Rencontre des autorités administratives : Hakem, Maire, Délégué Régional de la Jeunesse	08 :00 – 08 :45 Rencontre des autorités Hakem, Maire, Délégué Régional de la Jeunesse, Coordinatrice Régionale du MASEF	14 :00 – 15 :30 Lieu : Bureau du Coordinateur MDG-F Activité : Discussion de la mission de terrain avec l'Unité de Coordination MDG-F et les équipes de coordination des deux PC		09:30 – 11:00 Lieu : Salle de réunion du PNUD Activité : Débriefing avec les Chefs des agences participantes (FAO, OMS, PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF, UNODC)à Nouakchott
11 :45 – 12 :30 Entretien avec le Délégué Régional de l'ANAI du Brakna	09 :00 – 09 :45 Entretien avec le Délégué Régional de l'ANAI du Trarza	13 :30 – 17 :00 Lieu : Bureau du Coordinateur MDG-F Activité : Formulation des pistes de réflexion et recommandations		11:30 – 12:30 Lieu : Salle de réunion du PNUD Activité : Débriefing du CGP « Prévention des Conflits »
12 :30 – 13 :30 Pause déjeuner	09 :45 – 10 :15 Entretien avec le Chef d'Antenne AMDH			12:30 – 13:30 Lieu : Salle de réunion UNICEF Activité : Débriefing du CGP « Nutrition »
13 :30 – 14 :00 Entretien avec le Chef d'Antenne AMDH	10 :15 – 11 :15 Entretien avec les femmes para juristes			13 :30 – 14 :30 Lieu : A déterminer Activité : Déjeuner
14 :00 – 16 :30 Visite des sites du PC « Prévention des Conflits » Sites des AGR : Mourtougal, Hamdallaye, Sénokouna	11 :15 – 12 :15 Pause déjeuner			14 :30 – 15 :15 Lieu : AECID Activité : Débriefing avec le Coordinateur Général de la Coopération Espagnole, M. Francisco Lopez
17 :00 – 18 :00 Entretien avec les femmes para juristes	12 :30 – 16 :30 Visite des sites du PC « Prévention des Conflits » Sites des AGR : Rosso Lycée, Rogaywatt, Thiambéné			16:30 – 17 :15 Lieu : Cabinet du Ministre des Affaires Economiques et du Développement (MAED) Activité : Audience chez S.E. M. Sidi Ould Tah, Ministre des Affaires Economiques et du Développement
18 :00 – 18 :30 Entretien avec le VNU/PNUD Nuitée à Boghé	Nuitée à Rosso			23 :15 Départ pour New York